



Le dossier de la rédaction

Le Manoir du Désert et
le patrimoine honfleurais



Nouvel EPHAD

Les aînés emménagent



Budget municipal

Les impôts en baisse

Michel Lamarre reçu au Palais de l'Élysée comme défenseur du patrimoine

Chères Honfleuraises, chers Honfleurais,

. 3% de baisse des impôts au niveau communal, grâce à notre fusion avec la Communauté de Communes de Beuzeville,

. Notre Manoir du Désert retenu par la Fondation du Patrimoine et la loterie créée par Stéphane Bern,

. Honfleur, ville classée « la plus romantique de France »,

. Notre Village des Marques Honfleur Outlet qui se développe dans le bon sens, avec des retombées intéressantes dans le centre-ville et au niveau de nouvelles escales de paquebots et de nouveaux tours opérateurs que le Village des Marques attire,

. Des comptes équilibrés,

. Une ligne d'investissements dynamiques qui à travers les projets que nous avons, créent des emplois nombreux, notamment pour les petites et moyennes entreprises, dans le cadre des restaurations que nous entreprenons,

. Cette année encore, Honfleur a obtenu le Pavillon Bleu avec l'un des meilleurs classements des eaux de baignade du département,

. Des services publics qui se maintiennent,

. Des commerçants traditionnels qui retrouvent le centre-ville et s'installent ou s'agrandissent,

. Une étude des besoins relancée sur le Plateau, notamment au niveau de l'entretien des espaces verts, afin d'améliorer les choses, et la création d'une équipe technique d'intervention au niveau de l'entretien et des espaces verts,

Autant de bonnes nouvelles qui nous réjouissent les uns et les autres. Nous vivons non seulement dans une ville, mais dans une ville qui est dynamique, qui a une vision d'avenir, de l'imagination et des idées.

Très bonne saison à tous !

Bonnes vacances à celles et ceux qui ont la chance de partir, et bon courage à celles et ceux pour lesquels la saison est signe de travail ...

Michel LAMARRE

Maire de Honfleur

Vice-président du Conseil Départemental

Sommaire et permanences	Couverture II
Le dossier : Le patrimoine honfleurais	P. 1 à 7
Vie économique	P. 8 à 18
Vie sociale	P. 19
Santé	P. 20 à 21
Cadre de vie	P. 22 à 25
Tourisme	P. 26 à 27
Le port et la mer	P. 28 à 29
Jeunesse	P. 30
Affaires scolaires	P. 31
Culture	P. 32 à 38
Associations	P. 39
Vie municipale	P. 40
Etat-civil	P. 41 à 43
Rétrospective	P. 44 à 51
Des Honfleurais pas comme les autres	P. 52 et Couv. III

Bulletin publié par la Ville de Honfleur

Hôtel de ville - BP 80049 -14602 Honfleur Cedex
Tél. 02 31 81 88 00
e-mail : mairie@ville-honfleur.fr

Directeur de publication : Michel Lamarre
Directrice de la rédaction : Armelle Saunier
Conceptrice & réalisatrice : Armelle Saunier
Rédactrice : Armelle Saunier
Impression : Imprimerie Corlet - Condé-sur-Noireau
Tirage : 5 900 exemplaires
Dépôt légal : 3e trimestre 2018 - N°ISSN : 1283 - 5528

Crédits photographiques

Armelle Saunier - Paul Moutier - Ville de Honfleur et ses différents services - Journal Le Pays d'Auge - Web-Journal Honfleur-infos.com - Centre socio-culturel JSF - Philippe Geluck - Ylonka et Didier Dubout - Olivier Martel - Catherine Audoy-Auzière - Laurent Le Roy/Betrand Brélivet

La Mairie est ouverte

Du lundi au vendredi
8h30 - 12h / 13h30 - 18h
Le samedi 10h - 12h - accueil uniquement
Entrée de la mairie :
par le parvis / côté Vieux Bassin

Permanence de Monsieur le Maire

Tous les mercredis de 9h15 à 18h,
en mairie, uniquement sur rendez-vous.

De plus en plus de personnes demandent à rencontrer Monsieur le Maire. Et si les délais sont parfois longs, c'est parce qu'il attache la plus grande importance à rencontrer toutes les personnes qui le demandent. Merci à chacun de se montrer compréhensif et patient.

Permanence des Conseillers Municipaux aux affaires courantes

Rencontrez Katy David ou Francine Chemin, conseillères aux affaires courantes, à leurs permanences respectives : Les petits problèmes du quotidien trouveront en elles des interlocutrices privilégiées et directes.

Permanence de Katy David :
Mairie - tous les mercredis de 9h30 à 12h.

Permanence de Francine Chemin :
le 1er mercredi du mois :
→ de 14h à 16h au Crevettier (salle du rez-de-chaussée) - quartier du Canteloup
→ de 16h à 18h, à la salle Champlain (pavillon n°25 - rue Champlain)

Autres Permanences

> **Permanence logement** :
2e et 4e lundi du mois - 14h - 16h30 - en mairie
> **Pact'Arim** : 2e mardi du mois - 10h-12h - en mairie
> **Conciliateur de Justice - uniquement sur RDV**
(contacter Mme Pouchin à la mairie) les 1e et 3e mardi du mois en mairie
> **Alcool Info** : 2e vendredi du mois - en mairie - 14h-16h30
> **Maison des Addictions** : mardi - 9h - 12h - à l'espace Rottier
> **Enfance et Partage** : mardi - 14h-17h - Maisons des Familles
> **Le Défenseur des Droits** : 1e et 3e jeudi du mois, de 14h à 17h en mairie

NUMEROS D'URGENCE

N° d'urgence européen

112

N° d'urgence / personne déficiente auditive

114

N° SAMU social

115

N° SAMU urgence médicale

15

N° d'urgence aéronautique

191

N° Enfant disparu

116 000

N° Police-secours Gendarmerie

17

N° CROSS urgence maritime

196

N° Enfants maltraités

119

N° Pompiers

18

N° Alerte attentat Alerte enlèvement

197



Le Musée est prioritaire pour notre maire !

Le musée Eugène Boudin est au coeur des préoccupations : notre maire, Michel Lamarre souhaite donner au musée honfleurais un rayonnement international.

Pouvez-vous nous rappeler quel est le projet, exactement ?

Il s'agit à la fois de redonner à Honfleur sa place et sa notoriété de « Berceau de l'Impressionnisme », d'élever la ville à un rang international sur le plan culturel et artistique, et d'agrandir le musée qui est à l'étroit dans ses murs actuels : il n'y a plus de place pour présenter les collections Louveau et Bourdon, notamment.

Pour cela, il y avait plusieurs options possibles, dont l'agrandissement du musée actuel, ou la construction d'un bâtiment moderne.... Où en êtes-vous ?

En effet ! J'ai commandé une étude qui nous permettra de déterminer le meilleur emplacement de ce « nouveau » Musée Eugène Boudin. Elle va s'intéresser aux 3 options possibles :

- la construction d'un musée à l'architecture moderne, en sortie de ville, voire au pied du Pont de Normandie....
- la construction d'un musée plus proche du centre-ville et du vieux bassin, mais cette position géographique risque de poser des problèmes de constructibilité
- enfin, le musée reste là où il est, et il demeure dans son cru historique, mais en étant agrandi et modernisé, grâce aux technologies nouvelles.

Et l'agrandissement ? Comment l'envisagez-vous ?

Le Musée pourrait investir une partie de l'ancienne école de la rue de l'Homme de Bois, puisque les murs sont mitoyens. D'ailleurs nous avons gelé la vente de tout cet immeuble, pour étudier les différentes possibilités d'agrandissement. Le musée pourrait ainsi s'agrandir, et nous aurions de la place pour y établir également le Pôle Culturel, avec l'Ecole de Musique, et une Université Culturelle Inter-génération.

Cette option semble donc présenter plusieurs avantages....

Exactement... En réhabilitant ce bâtiment, nous pourrions redynamiser cette partie du centre-ville... Il faudra régler les problèmes d'accessibilité, si c'est le choix retenu

Pouvez-vous nous rappeler ce que vous entendez par Pôle Culturel ?

Je souhaite que le Pôle Culturel propose des cours dans les différentes expressions artistiques : le chant, la musique, la peinture, la sculpture, les arts liés aux technologies nouvelles, les différents courants artistiques, et ce pour tous les âges !

J'aimerais aussi conserver les cours intérieures, pour y accueillir et y organiser des événements culturels : expositions, concerts.... Mon objectif, ici, est de créer un festival de piano autour d'Erik Satie, et ouvert aux jeunes virtuoses en devenir.

J'aimerais également réserver un espace pour créer un atelier d'art monumental, lequel serait ouvert aux associations locales bien entendu !

Pour revenir au Musée : Prévoyez-vous quelque chose de nouveau dans la façon d'aborder les collections ?

Oui ! J'ai aussi commandé une étude pour revoir la scénographie...

J'aimerais qu'il y ait une salle pour des projections vidéos, une salle favorisant l'interactivité, une salle pour accueillir des séminaires culturels, et une université interculturelle, ouverte à tous, avec des professeurs d'université qui viendraient donner des conférences sur toute l'histoire et l'histoire de l'art, sans oublier des week-ends de stages autour des différents arts.



CULTURE ET PATRIMOINE

Le BASSIN DE CHASSE
Madame Lechaponnier apporte témoignage et documents



LUNDI 12 MARS 2018

Mairie

Notre Maire, Michel Lamarre a reçu Mme Lechaponnier, venue lui parler du passé du Bassin de Chasse qu'elle connaît parfaitement.

Suite à l'article sur le Bassin de Chasse paru dans le Bulletin Municipal n°40 (février 2018), et la main tendue vers les Honfleurais désireux de s'impliquer dans le projet «Cap Vert» qui permettra de remettre en valeur cet espace environnemental, Mme Lechaponnier a pris rendez-vous avec notre maire : elle souhaitait le rencontrer pour témoigner de ses années de jeunesse passées à exploiter avec son père des terrains bordant le bassin et mis en fermage par l'Etat.

En effet, Jean-Etienne Lechaponnier, cultivateur à Fourneville, y louait et exploitait des terrains agricoles, pendant et après-guerre : il y faisait paître ses vaches et il y récoltait les foins et du plantain (une plante produisant des grappes de graines, servant de nourriture pour les oiseaux domestiques). Après avoir passé sa jeunesse à aider son père, Mme Lechaponnier a pris sa suite dans l'exploitation de ces terrains. Elle garde de très bons souvenirs de cette époque.

Elle est venue avec des documents papier, dont un bail 3-6-9 d'exploitation attestant de ces activités, et des photographies noir et blanc (témoignant du travail avec les chevaux), et les a confiés aux services municipaux afin qu'ils soient reproduits. Ils pourront ainsi être présentés dans la Maison des Eclusiers, lorsque le projet se concrétisera.

A noter

Les personnes qui ont des documents concernant les activités menées sur le bassin même ou autour, ou qui désirent témoigner de ce qu'elles ont vécu sur ce site, peuvent prendre contact avec Odile Bourdaud, la secrétaire du maire.

LA LIEUTENANCE :

Équipement culturel de proximité destiné à sensibiliser, informer et former tous les publics à l'architecture et au patrimoine, le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) est un outil de médiation précieux. Dans le cadre du label Ville d'art et d'histoire, le ministère de la Culture et de la Communication incite les collectivités à créer des CIAP, et apporte un soutien scientifique, technique et financier à leur réalisation. En 2017, on comptait 14 CIAP en France.

A Honfleur, le projet de CIAP avance bien : le conseil scientifique a défini son contenu !

Qui compose le conseil scientifique ?

Le conseil scientifique se compose d'une dizaine de spécialistes chacun dans leur domaine, en rapport avec les différentes fonctions du port et l'histoire de Honfleur :

- **Danièle MOUREU**, DRAC Normandie/chargée de la valorisation patrimoniale et du développement territorial
- **Florian BONHOMME**, Archéologue, Responsable d'opération, INRAP
- **Aurélien BOUCHINET-DESFRIEICHE**, Animatrice de l'architecture et du patrimoine
- **Benjamin FINDINIER**, Directeur du pôle culturel de Honfleur
- **Johanne GALLET**, chargée de mission Ville de Honfleur
- **Pascal LELIEVRE**, Président de l'association Le Vieux Honfleur
- **Yves LESCROART**, Conservateur régional des monuments historiques honoraire
- **Christophe MANEUVRIER**, Maître de conférences en histoire du Moyen Âge,
- **Alain MORICE**, Président de l'association La Chaloupe de Honfleur
- **Nathalie PALLU de la BARRIERE**, Docteure en Histoire de l'université de Paris-Diderot
- **Pierre SCHMIT**, Directeur de La Fabrique de Patrimoines en Normandie
- **Philippe BERNOUIS**, Service patrimoine, Conseil Départemental du Calvados

QU'EST-CE QU'UN CIAP ?

Un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) a pour rôle de :

- Mettre en valeur les ressources architecturales et patrimoniales du territoire en vue de favoriser un développement culturel ; il fait découvrir et comprendre l'architecture et le patrimoine du territoire concerné en présentant les étapes successives de sa constitution et en les contextualisant par l'apport de données géographiques, historiques, politiques, religieuses, socioéconomiques, ethnologiques et techniques.
- Sensibiliser la population aux enjeux de l'évolution architecturale, urbaine et paysagère de la ville ou du pays ;
- Offrir un support pédagogique, c'est-à-dire les outils permettant d'analyser et de comprendre la ville in situ ainsi que de s'y repérer.

Pour atteindre son objectif, le CIAP développe plusieurs fonctions et propose au public :

- une exposition permanente didactique offrant des clés de compréhension de la ville ou du pays ;
- des expositions temporaires renouvelées une fois par an au moins, pour approfondir certains thèmes ;
- un centre d'information et documentation, permettant aux visiteurs d'approfondir en toute autonomie le sujet souhaité
- des ateliers pédagogiques ouverts au jeune public (individuel et scolaire).

A noter : Un CIAP n'est pas un musée ! Il renvoie vers le patrimoine, mais n'expose pas les pièces de collections.

Le Conseil Scientifique définit le contenu du CIAP

Les travaux du conseil scientifique

L'organisation du travail

Le Conseil scientifique s'est réuni 8 à 9 fois en 1 an. Il est aussi allé visiter le CIAP d'El-beuf.

Des groupes de travail ont été constitués afin de répartir les tâches entre ses membres, en fonction des compétences de chacun. Chaque groupe a produit un document de synthèse.

En parallèle, le conseil scientifique a rédigé un document de plusieurs dizaines de pages : c'est un document cadre, qui définit les grandes orientations de la Lieutenance. Il sera remis à l'équipe de muséographe, scénographe, architecte (retenue après Appel d'Offre), qui devra mener à bien la dernière tranche de travaux, c'est-à-dire la conception de l'aménagement et sa réalisation.

Parallèlement au conseil scientifique, un comité de pilotage technique a été mis en place, et travaille sur le financement du projet.

Quel travail le conseil a-t-il réalisé ?

Le conseil scientifique a déterminé ce que le CIAP allait relater de l'histoire de Honfleur, en totale interdépendance avec l'histoire et l'évolution du port, à travers ses différentes fonctions (pêche, militaire, exploration, commerce / industrie) et au fil des siècles...

C'est clairement la partie du projet la plus difficile et délicate, car sujette à discussion, étant donné que la surface du CIAP est très limitée : 88m² !

Pour les membres du conseil scientifique, il s'agissait donc de faire ce qui n'avait jamais été fait jusqu'alors, en étant des plus efficaces, aussi bien dans le discours que les documents présentés :

- Aborder les aspects historiques, architecturaux, artistiques du port et de la Lieutenance
- déterminer l'essentiel, en hiérarchisant l'information
- déterminer ce qui sera relaté ou expliqué :
 - par textes (bien calibrés et synthétiques),
 - par carte,
 - par maquette,
 - par film d'animation,
 - par le biais de la réalité augmentée

Plus concrètement !

Le CIAP occupera le rez-de-chaussée de la terrasse haute. Par conséquent, toutes les explications et interprétations s'appuieront sur les éléments visibles : les bassins, les éléments d'architecture sur les quais, les différentes parties de la Lieutenance (dont la lecture est rendue complexe du fait de leur évolution au fil des siècles)....

Une paire de jumelles offrira aux visiteurs une vue en réalité augmentée sur ce qu'a été le port autrefois.

Il est envisagé que le CIAP contienne une matériauthèque, où seraient conservés des échantillons des différents types de matériaux employés dans la construction des bâtiments et maisons de Honfleur, au cours des siècles.

Un médiateur proposera des activités pour les scolaires, des visites guidées de la Lieutenance permettant de compléter les expositions.

Les limites du CIAP

Le CIAP n'occupant que 88m² de la Lieutenance, il n'est pas possible de relater l'histoire de Honfleur, de son port, et de la Lieutenance dans son intégralité. Seules des clés de lecture et d'interprétation seront proposées.

C'est pour cette raison que les visiteurs curieux d'en savoir plus, seront alors invités à poursuivre leur parcours de découverte vers les autres lieux ressources de Honfleur, telles que le Musée Eugène Boudin, le Musée de la Marine, la Médiathèque, les bâtiments portuaires (maison des lamaneurs, écluses...)

En plus de l'exposition permanente, des expositions temporaires permettront de préciser certains points, certains épisodes de l'histoire...

Le Manoir du Désert sera restauré grâce

Dans le cadre de la « mission Stéphane Bern », la ville a inscrit le Manoir du Désert, classé Monument Historique en 1928, comme site candidat à la restauration. Alors qu'il a été sélectionné avec 1000 autres sites, un second dossier de candidature est en cours.

Le Manoir du Désert bénéficiera-t-il finalement des gains de la loterie des Journées du Patrimoine pour être restauré ?



La Mission « Stéphane Bern »

En septembre dernier, le président Emmanuel Macron a confié à l'animateur TV, Stéphane Bern, la mission de recenser les monuments du patrimoine nécessitant d'être restaurés. Soutenu dans sa mission par le ministère de la Culture et la Fondation du patrimoine, Stéphane Bern a ouvert une plateforme, où des personnes privées ou publiques peuvent signaler un projet représentatif de la diversité du patrimoine et des périodes historiques. 2100 sites candidats y ont été recensés.

Un Comité a effectué une pré-sélection des sites pouvant recevoir une aide financière en 2018, en considérant :

- L'intérêt patrimonial et culturel ;
- L'urgence de leur restauration (étendue des dégradations et état de péril) ;
- La recherche d'un équilibre géographique (en privilégiant les zones rurales et petites agglomérations pour revitaliser les territoires) ;
- Le projet de valorisation ou de réutilisation s'il y a lieu, et des retombées économiques attendues, notamment pour le développement du tourisme local

Egalement chargé de trouver des moyens innovants de financer ces restaurations, Stéphane Bern a suggéré de créer un Loto du Patrimoine. Le premier tirage se fera le 14 septembre 2018, lors des Journées Européennes du Patrimoine, et durant 3 années consécutives minimum. Il alimentera un fonds dédié au patrimoine en péril, administré par la Fondation du patrimoine.

La Française des Jeux estime que l'Etat, via ce Loto, collectera entre 15 et 20 millions d'euros.

Les ressources du fonds, géré par la Fondation du patrimoine, seront complétées par le soutien des entreprises et du grand public au titre du mécénat.

Le Manoir du Désert sur la liste

En 2011, une étude préalable à la restauration générale, a été réalisée par un Architecte des Bâtiments Historiques : L'édifice n'est pas à l'article de la mort. Et bien qu'un peu fatigué et usé sur certaines parties plus sensibles, comme la tourelle d'escalier et la galerie en encorbellement, qui nécessitent une intervention, structure et charpente, elles, sont globalement saines.

Afin d'assurer la stabilité du bâtiment, 100 000 € ont été inscrits au budget 2018. Conscients que cette somme ne sera pas suffisante pour financer l'ensemble des restaurations, Patrick Bronnec (directeur général des services) et Benjamin Findinier (Conservateur des Musées de Honfleur), ont eu l'idée d'inscrire le Manoir du Désert sur la plateforme mise en place dans le cadre de la mission de Stéphane Bern.

Notre Manoir a retenu l'attention du jury et a fait partie d'une pré-sélection de 1000 sites.

Un dossier présentant de façon plus complète et précise le projet global de mise en valeur de ce site patrimonial a ensuite été rédigé et envoyé.

Depuis le jeudi 31 mai 2018, nous savons que le Manoir du Désert bénéficiera des fonds collectés par le «Loto du Patrimoine»

à la Loterie de Stéphane Bern ?

Entre vie rurale et vie maritime

En 1467, la famille Le Danois figure sur les registres des confréries de Charité de la paroisse Notre-Dame. Cette famille de navigateurs et d'armateurs, dont les nombreux navires participent à des expéditions et aux transports de marchandises avec les pays voisins, fait incontestablement partie des notables de la ville.

Après 1500, Jean Le Danois est « victuaillier des navires de guerre rassemblés à Honfleur », et également contrôleur des Greniers à sel...

Au lendemain de la Guerre de Cent Ans, il consacre une partie des revenus des activités de la famille à la construction d'une demeure à la lisière de la forêt : Le Manoir du Désert !

Cette demeure, typique du Pays d'Auge, comporte de nombreuses preuves de l'attachement de son propriétaire à la mer et à ses navires : de précieux graffiti de navires ont été gravés sur le hourdis de chaux, les pierres ou les pans de bois, principalement en intérieur ; une chambre, posée au sommet de la tourelle, telle une vigie, constitue un poste d'observation avec une vue sur le port de Honfleur et l'Estuaire, d'où Jean le Danois pouvait guetter le retour de ses navires et surveiller leur chargement et déchargement

Cette chambre, dénommée « Oriol » dans la tradition architecturale normande, est unique en son genre, et pourrait constituer à elle-seule la raison de sauver le Manoir. En effet, s'il subsiste plusieurs exemples d'oriol datant du 17^e siècle à Rouen, à Honfleur, il n'en existe qu'une seule : c'est celle du Manoir du Désert ! Et c'est aussi, qui plus est, le seul exemple d'oriol érigé en milieu rural !

A cette époque, le Manoir occupait une place centrale dans le domaine, face à la mare, et entouré du four, du puits, des différents bâtiments de ferme (étable, remise, écurie, pressoir) qui ont disparu.

A leur place, on trouve aujourd'hui, sur le site, une grange du XV^e siècle, provenant de Sainte-Opportune (Beaumont-le-Roger) : elle est typique de cette époque, car multifonctionnelle (grange à foin, aire de battage, charreterie, sellerie, logement du personnel).

A SAVOIR



Le Manoir du Désert a été classé Monument Historique en 1928.

Il a été la propriété de Marie-Thérèse Turgis, jusqu'à son décès en 1970 ; date à laquelle elle fait don du Manoir à la Société du Vieux Honfleur, dont elle n'était autre que l'emblématique secrétaire.

Ce n'est qu'en 2004, quand le Vieux Honfleur a décidé de confier la gestion de ses Musées à la ville, que le Manoir du Désert est entré au patrimoine immobilier de Honfleur.

LE PROJET DE MICHEL LAMARRE

Notre maire souhaite donc relancer une vieille idée qu'il avait été contraint de mettre de côté : valoriser l'histoire du Manoir et de son constructeur, Jean le Danois, issu d'une famille de navigateurs et d'armateurs, et la ruralité du XVI^e siècle.

Il explique : « **C'est cette ruralité d'antan, rythmée par les travaux des champs, que je souhaite recréer autour de ce Manoir authentique, demeuré dans son jus et jamais transformé. De plus, il y a 10 ans, j'ai fait classer inconstructibles les 3 hectares de terrains qui entourent le Manoir, afin que celui-ci demeure dans l'environnement rural de l'époque de sa construction.**

Entre le Manoir et la grange, au milieu d'une cour plantée de variétés anciennes de pommiers, j'aimerais faire revivre le four à pain et les vieux outils, raconter l'histoire de Jean le Danois et de sa famille, leurs vies bien remplies entre port et champs. »

Constituant une véritable interface entre le monde maritime et le monde rural, ce bâtiment s'inscrit naturellement dans le prolongement du Centre d'Interprétation du Patrimoine Maritime et Artistique.



Michel Lamarre reçu au Palais de l'Élysée



Photo : Delphine Revol - Journal Le Pays d'Auge

JEUDI 31 MAI 2018

Paris - Palais de l'Élysée

Michel Lamarre, en sa qualité de Maire de la commune propriétaire du Manoir du Désert, a été invité au Palais de l'Élysée pour une réception au cours de laquelle Emmanuel Macron, Président de la République, a dévoilé officiellement les 270 monuments en péril qui bénéficieront des fonds collectés par le «Loto du Patrimoine», dont le monument honfleurais.



Photo : Delphine Revol - Journal Le Pays d'Auge



Photo : Delphine Revol - Journal Le Pays d'Auge

Michel Lamarre a été accueilli par le Président de la République, Brigitte Macron, Stéphane Bern et la Ministre de la Culture, Françoise Nyssen, comme toutes celles et tous ceux dont le dossier avait été retenu.

Michel Lamarre voudrait saluer cette initiative qui aide les villes de façon concrète. Nous ne connaissons pas encore les sommes qui seront versées pour le Manoir du Désert, mais nous savons que nous aurons le privilège et l'avantage de bénéficier de cette aide exceptionnelle attribuée dans le cadre de la loterie de la mission Patrimoine.

Le Maire souhaite également remercier la Fondation du Patrimoine de Normandie pour son engagement depuis toutes ces années en faveur du patrimoine. Elle soutiendra le projet et l'abondera dans le cadre d'une souscription.



Photo : Delphine Revol - Journal Le Pays d'Auge



Photo : Delphine Revol - Journal Le Pays d'Auge

Le secteur sauvegardé examiné à la loupe

Le Secteur Sauvegardé a changé d'appellation, et est aujourd'hui désigné sous l'intitulé : *Secteur Patrimonial Remarquable de Honfleur*. L'appellation de son règlement a également changé, et devient : *Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur*.

En revanche, son contenu n'a pas évolué depuis 1985.

C'est la raison pour laquelle Michel Lamarre, notre maire, a demandé au Conseil des Sages de réfléchir à l'opportunité de modifier et de faire évoluer ce document de 50 pages, mais aussi d'étendre ou de restreindre son périmètre.



Le travail du Conseil des Sages

Cette révision n'a en effet jamais été effectuée. Comme pour les autres dossiers, le Conseil des Sages donnera son avis, accompagné de ses préconisations.

Pour cela, les « Sages » sont accompagnés par des spécialistes :

- Sylvain Naviaux, conseiller municipal de Honfleur et vice-président de la CCPHB en charge de l'urbanisme ;
- Céline Suriray, instructrice des dossiers d'urbanisme à la CCPHB ;
- Axel Lancry, directeur de l'urbanisme à la CCPHB ;
- Mme Larbrantech, responsable administrative de l'urbanisme à la CCPHB ;
- Stéphane Mazzoleni, directeur de la CCPHB ;
- Florence Declaveillère, ABF

LA VILLE REPREND LE P'TIT MUSEE D'ALPHONSE



MARDI 22 MAI 2018
Bureau du maire

Le P'tit Musée d'Alphonse, tel qu'on le connaît aujourd'hui au 2e étage de la pharmacie du Pass'Océan, fermera définitivement ses portes le 30 septembre prochain. Mais, repris par la ville, il restera à Honfleur.

Notre maire, Michel Lamarre, et Benjamin Findinier, le conservateur des musées de Honfleur, ont rencontré Jean-Yves Lorient, le fondateur du P'tit Musée d'Alphonse, son conservateur, guide et homme d'entretien, pour discuter des modalités de reprise du musée par la ville.

Créé en 1999 par Jean-Yves Lorient et Pierre Barré, le P'tit Musée d'Alphonse était inscrit au Livre des Records, comme étant le plus petit musée du monde. Ce qui ne l'empêchait pas de recevoir la visite des grands de ce monde ! Près de 162 personnalités du spectacle sont passées entre ses murs depuis sa création. Sans oublier les quelques 1000 visiteurs anonymes annuels !

Recouverts d'une poussière ancestrale, les fioles et flacons trônant sur les étagères, et baignant dans cette lumière éternelle qui a fait la renommée de Honfleur, en faisaient un endroit atypique et surprenant, où le temps semblait suspendu, comme le canotier d'Alphonse au porte-manteau. Mais ces objets étaient surtout pré-

texte à un discours dispensé par Jean-Yves Lorient dans un esprit Allaisien, et constituant une plus-value pour le musée.

Michel Lamarre, convaincu que le P'tit Musée doit rester à Honfleur, travaille activement avec Benjamin Findinier pour déterminer le bâtiment municipal le plus adapté où l'établir : un lieu simple, à l'écart, pas plus grand que l'original pour en conserver sa confidentialité, et y recréer le décorum d'un laboratoire pharmaceutique du 19e siècle. La ville négocie actuellement le rachat de la collection. Dès que le « P'tit Musée 2 » ouvrira ses portes (en 2019 ?), Jean-Yves Lorient continuera d'en assurer les visites (sur rendez-vous), et ses 2 assistantes, Chrystèle et Audrey, se préparent à prendre sa relève, et à pérenniser les visites dans un esprit allaisien.



Déjà 6 mois et un bilan satisfaisant pour Advantail

Voilà déjà 6 mois que le Village des Marques a été inauguré et que les magasins ont ouvert leurs portes. Corinne Wortmann, directrice d'Advantail-Honfleur Normandy Outlet dresse un bilan positif, et réjouissant pour l'avenir.

Corinne Wortmann, quel est votre bilan ?

Nous sommes très satisfaits, à plusieurs titres !

Nous avons défini une saisonnalité pour l'année, car nous savions que l'activité serait rythmée par les week-ends et vacances... Et c'est tout à fait le cas ! Sur une semaine, 55% des visites ont lieu le week-end. De plus, nous notons que les touristes venant se promener à Honfleur font une halte sur le village des marques ; et à l'inverse, les gens qui viennent pour faire du shopping sur le village des marques s'organisent pour passer le week-end à Honfleur !

Globalement, nous sommes au-dessus des objectifs fixés, aussi bien en terme de chiffre d'affaire que de flux de clientèle : janvier a été plus calme que prévu, mais nous avons eu un beau mois d'avril, et la semaine avec les ponts du mois de mai a été équivalente à la semaine des soldes cet hiver.

Quelles sont les nouvelles enseignes qui se sont installées ?

Honfleur Normandy Outlet vient d'accueillir 4 nouvelles enseignes : IKKS – Camaïeu – Billa-bong – Classic All Blacks. Ces enseignes sont ravies de leur ouverture entre fin mars et début avril, ainsi que des 1ers résultats. La marque Classic All Blacks a commencé par faire un test de 2 mois sur le village des marques ; le test étant concluant, elle a décidé de louer un emplacement sur du long terme.

Où en est la commercialisation des espaces commerciaux ?

70% des espaces commerciaux sont aujourd'hui occupés. Nous sommes en phase avec nos prévisions. Nous sommes surtout ravis d'avoir de très belles enseignes nationales et internationales comme Levis, Galeries Lafayette, Bayard, Eminence ou Camaïeu....

Comment s'annonce la saison estivale ?

C'est très prometteur ! Les touristes arrivent progressivement, la saison commence.... On commence aussi à travailler avec les croisiéristes : entre 10 et 20% des passagers d'un paquebot de croisière viennent faire du shopping sur le village des marques. Et pour cela nous avons mis en place une navette depuis le terminal croisière. Nous affinons le dispositif au fur et à mesure !

A combien s'élève le panier moyen ?

Il est supérieur de 3€ à ce que nous avons prévu : c'est le signe que les clients viennent vraiment pour consommer !

Un mot sur la détaxe, peut-être ?

La détaxe centralisée est en forte augmentation. Il s'agit de rembourser les taxes aux étrangers qui ont effectué un minimum de 170€ d'achat sur le village des marques. Il faut savoir, que le panier moyen des touristes étrangers est de 350€ !

Prévoyez-vous des animations pour les semaines à venir ?

Oui. Cet été nous aurons plusieurs choses :

- Grâce à un partenariat avec la salle de gym l'«Orange Bleu», nous aurons des cours de zumba une fois la semaine,
 - une exposition dans le cadre du festival « Normandie Impressionniste » qui durera 2 mois,
 - à partir de la mi-juin, une avant-première sur les Soldes d'été
 - Nous participerons le 22 septembre à la Régate des entreprises et des commerçants du CNH.
- Notre programme et nos offres commerciales sont disponibles sur notre site internet :

www.honfleuroutlet.com



Des Honfleuraises embauchées par les grandes marques

Notre maire, Michel Lamarre s'est battu pendant 10 ans pour que le Village des Marques voie le jour et crée des emplois pour les Honfleurais. Parmi les personnes qui ont candidaté et qui ont été embauchées dans les boutiques du Village des Marques, figurent plusieurs Honfleurais. La rédaction du bulletin municipal est allée à leur rencontre.



Advantail - Marielle Maillot, assistante de direction

« Je me suis installée à La Rivière-Saint-Sauveur il y a 2 ans et demi. Fin 2016, j'ai postulé auprès de la direction d'Advantail pour le poste d'Assistante de direction du futur Village des Marques, basé à Honfleur. J'espérais trouver enfin un poste qui corresponde à mes attentes. Nous étions plusieurs candidats à passer un entretien d'embauche le même jour à Pôle Emploi. A l'issue du processus de recrutement, j'ai finalement été informée que j'étais embauchée pour le poste visé. C'est un poste très intéressant et qui combine tout ce que je cherchais. Et en tant que maman de 3 enfants, il est idéal car il me permet de travailler à quelques minutes de la maison. J'ai chaleureusement été accueillie et accompagnée dans mes fonctions. Aujourd'hui, je suis très fière de figurer parmi les embauchés, et de travailler chez Advantail, car ainsi je fais maintenant partie du projet et d'une équipe qui fait un travail colossal. De son côté, Advantail est aussi très satisfait du partenariat avec toutes les structures locales (la Mairie de Honfleur, ainsi que les équipes de Pôle emploi, de la Mission locale, les différents organismes de formation, le Forco, etc.). »

Levis - Bérangère Martin, vendeuse

« Avant j'étais en CDD à Deauville ; j'ai candidaté en phase de pré-recrutement sur le site d'Advantail, parce que je souhaitais travailler dans une Jeannerie et sur Honfleur.... J'ai donc participé au job-dating, et j'ai été embauchée en CDI. Je me plais beaucoup chez Levis : la marque est très connue et la boutique marche bien ! »



O'Neill - Shéhérazade Maarouf, responsable de la boutique

« Avant je travaillais à Deauville, comme responsable dans une boutique. Mais habitant Honfleur et maman d'une petite fille, je cherchais un emploi sur Honfleur, pour réduire mes frais de route et être plus près de ma petite et de mon mari. J'ai d'abord candidaté sur le site web d'Advantail, puis transmis mon Cv à Pôle Emploi, avant de participer au job-dating : ce jour-là, j'ai vu plusieurs marques ; le recruteur de Lévis, qui venait d'achever son recrutement, m'a dit que mon profil correspondait à la marque O'Neil, et j'ai rencontré le recruteur de la marque dans la foulée. Je suis très contente de ma boutique, et ça se passe super bien ! L'ambiance est plus détendue qu'à Deauville, sûrement parce qu'O'Neil est une marque de vêtement de sports. »

Pepe Jeans - Agathe Fournier, responsable de la boutique

« Honfleuraise, je faisais mes études à Caen, par alternance : BTS de Management des unités commerciales, puis Licence de responsable en développement marketing vente ; je travaillais donc en parallèle dans une boutique de Caen, où je n'avais aucune perspective d'évolution. J'avais envie de voir autre chose, et de revenir sur Honfleur, quand s'est présentée l'opportunité de candidater pour travailler sur le Village des Marques. Suite au Job-Dating, la marque Pepe Jeans m'a recontactée pour un 2e entretien, et j'ai été embauchée. Je suis très bien ici, et j'ai pu bénéficier d'une évolution rapide : de vendeuse, je suis d'abord passée 1ere vendeuse, et suite à des changements dans l'équipe, j'ai été promue en février responsable de la boutique. Je suis ravie, car cela correspond à mes objectifs d'évolution et de prise de responsabilité. »

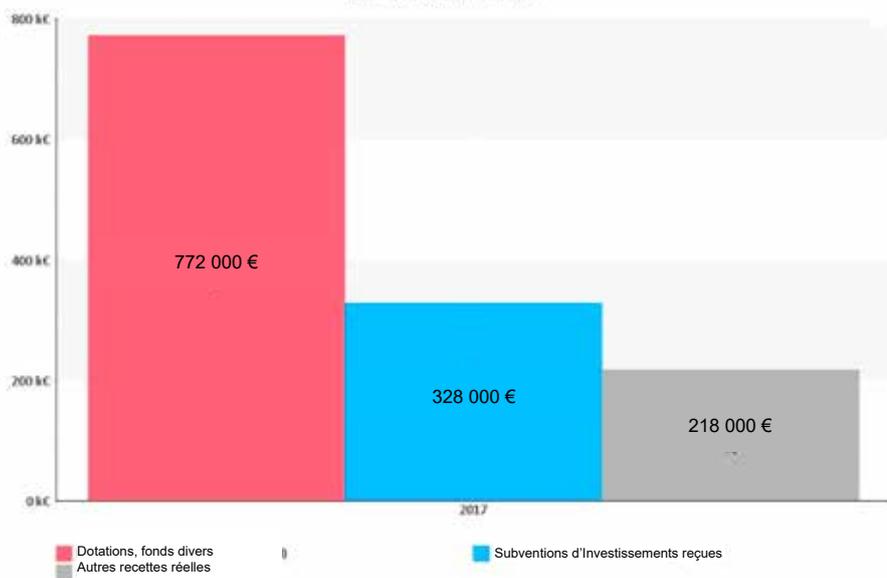


Le compte administratif 2017

Dépenses Réelles d'Investissement



Recettes Réelles d'Investissement



COMMENTAIRES

Au niveau de la section d'investissement (travaux de bâtiments et de voirie), le faible excédent de 93 903.42€ prend en compte un solde de dépenses non engagées de 315 956.10€ qui seront réglées cette année.

La Ville a poursuivi essentiellement sa politique de restauration des bâtiments et de mise en valeur du patrimoine Honfleurais tout en engageant, en parallèle, les études nécessaires aux prochains travaux comme la route E.Renouf ou l'aménagement intérieur de la Lieutenance.

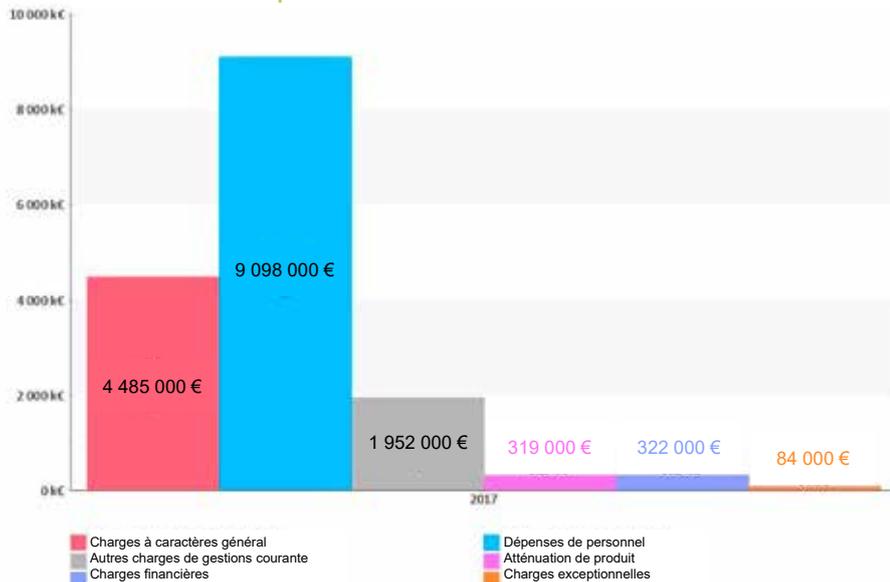
Quelques réalisations

- Travaux de la piscine
- Rénovation de voirie comme l'avenue du Labrador dans le cadre du marché d'entretien de voirie
- Travaux dans les écoles
- Rénovation de voirie comme l'avenue du Labrador ou l'avenue des Hauts Bords dans le cadre du marché d'entretien de voirie.
- Achat d'une balayeuse
- Investissement important dans le mobilier urbain
- Rénovation de salles de sport (COSEC...)
- Augmentation de la sécurité de nos écoles (clôtures..)

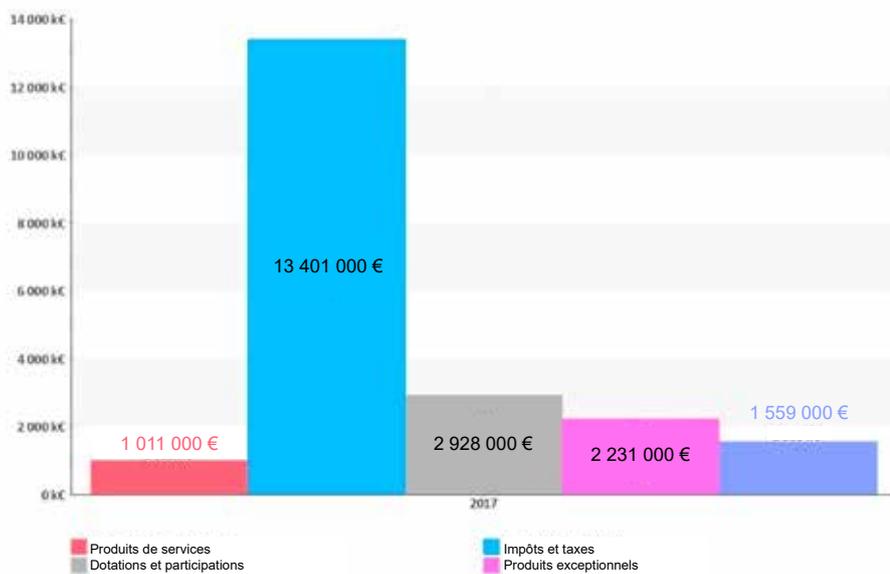


Le compte administratif 2017

Dépenses Réelles de Fonctionnement



Recettes Réelles de Fonctionnement



COMMENTAIRES

Le compte administratif 2017 affiche un montant de recettes de fonctionnement de plus de 24 millions d'euros grâce à des recettes exceptionnelles issues d'un rappel de fiscalité versé par l'Etat de plus de 910 000€ ainsi que du produit des ventes effectuées par la ville (2 100 000€) auxquelles s'ajoutent les droits de mutation (586 934 €). Il est à noter que cette hausse continue des droits de mutations depuis plusieurs années reflète le dynamisme des transactions immobilières effectuées au sein de la ville de Honfleur.

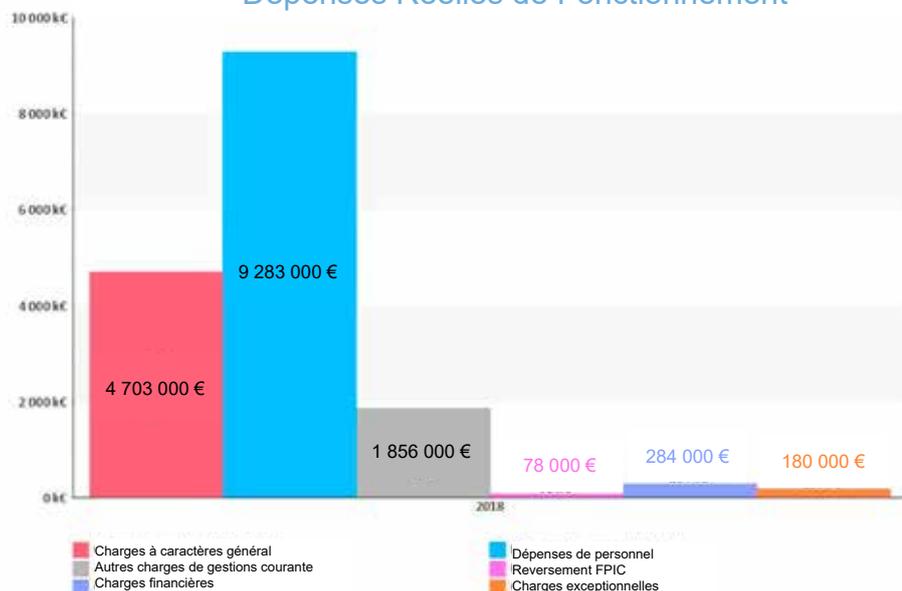
Les dépenses, quant à elles, restent contenues. En effet, les frais généraux sont quasi identiques à ceux de 2016 (4 595 925€ en 2017 et 4 633 292€ en 2016).

Les graphiques ci-contre montrent les principales dépenses et recettes de fonctionnement de la commune en 2017.

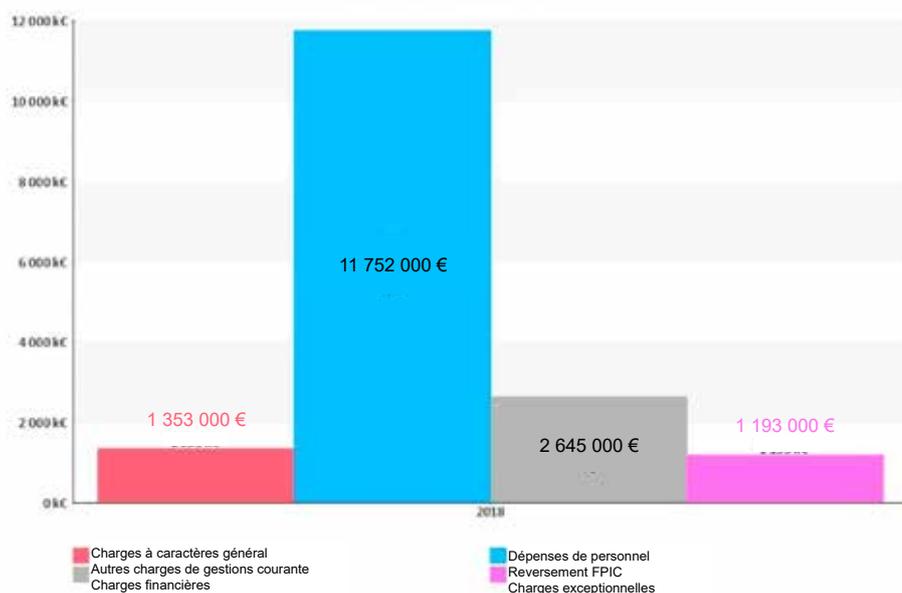


Le budget primitif 2018

Dépenses Réelles de Fonctionnement



Recettes Réelles de Fonctionnement



Des taux de fiscalité en baisse !

	Taux 2017	Taux 2018
Taxe d'habitation	17,45%	16,90%
Taxe sur le foncier bâti	25,26%	24,46%
Taxe sur le foncier non bâti	24,06%	23,30%
Contribution Foncière des Entreprises	27,26%	26,40%

COMMENTAIRES

La municipalité a le plaisir d'annoncer que le budget 2018 est doté d'une solide capacité d'autofinancement sachant que ce résultat est le fruit des efforts demandés à l'ensemble des services amplifiés par les choix politiques de l'équipe en place.

Ainsi, un autofinancement de plus de 5 000 000€ permettra de continuer à financer les projets promis par la majorité.

Par ailleurs, la prise en compte du transfert de la compétence Jeunesse à la communauté de communes rééquilibre les dépenses entre la ville et la communauté de communes.

Enfin, si l'endettement de la ville continue à diminuer : 10 855 255€ (près de la moitié de la dette de 1996), le plus important reste la baisse des taux d'imposition votée lors du dernier conseil municipal sachant que cette décision impacte toutes les catégories de la population.

Quelques projets

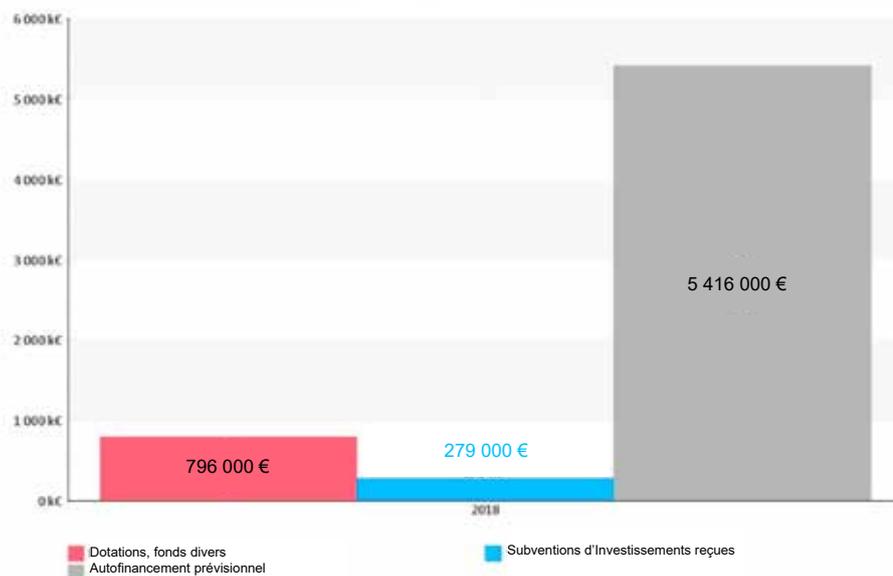
- L'aménagement de la place de la mairie (210 000 €),
- La création de sanitaires pour le CNH et l'école de voile sur le bassin Carnot (115 000€),
- La rénovation de l'escalier de l'église Saint-Léonard (60 000€),
- Des travaux d'étaïonnage et de confortement du Manoir du Désert (100 000€),
- Les études pour l'aménagement intérieur de la Lieutenance (105 700 €),
- L'aménagement de la route Emile Renouf (640 000 €),
- Des travaux sur le réseau d'eaux pluviales du quartier de l'Enclos (200 000 €).
- La mise aux normes accessibilité handicapés des bâtiments publics (95 000 €)
- Les études de réaménagement de la rue Haute et de la rue de la Chaussée
- L'aménagement et la réfection de places de stationnement

Le budget primitif 2018

Dépenses Réelles d'Investissements 2018



Recettes Réelles d'Investissement 2018



Au budget principal s'ajoutent 8 budgets annexes qui peuvent être identifiés comme des services concurrentiels du secteur privé générateur de TVA ; ce qui implique de les différencier. L'intérêt de ces budgets est d'établir le coût réel du service et d'en déterminer avec précision le prix à payer par les seuls utilisateurs pour équilibrer les comptes. Ce ne sont pas des budgets autonomes : ils ne disposent pas de l'autonomie financière ni de la personnalité morale. Ils relèvent des mêmes règles que celles du budget principal. Le budget principal de la ville participe à l'équilibre de deux budgets à savoir, celui du cinéma et du carrefour de l'emploi.

On distingue les budgets suivants (investissement et fonctionnement cumulé):

- **Le petit train touristique** pour un budget de 203 674.23€ avec un excédent reporté 2017 de 72 354.23€
- **Le parking du centre-ville** pour un budget de 1 839 650.08€ avec un excédent reporté 2017 de 194 801.71€
- **Le cinéma** pour un budget de 254 851.96€ avec un excédent reporté 2017 de 107 051.48€
- **Les bâtiments situés au carrefour de l'emploi** pour un budget de 351 897.55€ avec un excédent reporté 2017 de 29 488.55€
- **Le «Bâtiment entrée Est»** pour un budget de 228 855.54€ avec un excédent reporté 2017 de 169 599.54€
- **Les boutiques des Maisons Satie** pour un budget de 64 244.94€ avec un excédent reporté 2017 de 44 244.94€
- **Le «quai Sainte Catherine/Saint Etienne »** pour un montant de 729 965.89€ avec un excédent 2017 reporté de 198 901,83€
- **Les « Monts de Gonneville »** permettant la vente de certains terrains équilibré à 343 521.81€ avec un excédent 2017 reporté de 154 3014.07€



Une véritable réussite pour les

Pôle Emploi Honfleur et ses partenaires : la Mission Locale de la Baie de Seine, le PLIE du Pays d'Auge Nord, l'ACSEA Formation, l'AFPA, la CCI, organisaient les 1er Rendez-vous de l'emploi de Honfleur, avec le soutien de notre maire, Michel Lamarre, également président de la Mission Locale de la Baie de Seine (pour les jeunes) et des services de la ville. Ce salon multi-sectoriel a remporté un véritable succès, puisque les 31 entreprises, ainsi que les agences intérimaires et les centres de formations ont accueilli près de 600 demandeurs d'emploi du bassin de Honfleur et des environs. Une seconde édition est d'ores-et-déjà en préparation.



MARDI 27 MARS 2018

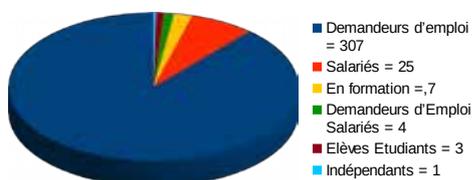
Salle des fêtes du Poudreux

Le salon a réuni 31 entreprises venues proposer quelques 200 offres d'emplois, et a accueilli près de 600 demandeurs d'emploi.

Du côté des visiteurs / demandeurs d'emploi

Les 348 questionnaires de satisfaction remplis par les visiteurs du salon, permettent de savoir :

→ Le profil des visiteurs :



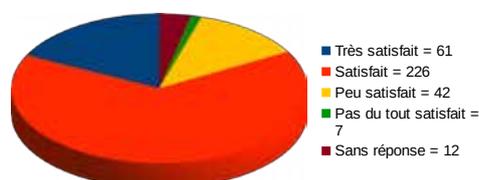
Un constat

A la veille du salon, Christophe Pierre, directeur de la Mission Locale de la Baie de Seine, expliquait : « **Les années précédentes, nous organisons un salon de l'emploi Hôtellerie-Restauration à Deauville et à Honfleur. Cette année, avec les partenaires, nous avons souhaité changer le contenu du salon de Honfleur, et l'ouvrir à tous les secteurs d'activité, car aujourd'hui, les métiers de la vente et du service à la personne connaissent un fort développement sur le bassin de Honfleur.** »

Bilan chiffré

- 599 visiteurs
- 42 stands ouverts au public dont 7 organismes de formation et 7 agences intérimaires

→ La satisfaction des visiteurs sur l'évènement :



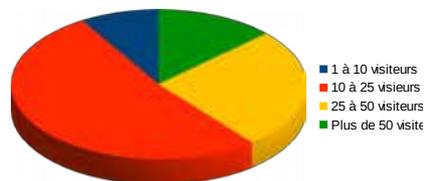
Rendez-vous de l'emploi

→ Les métiers recherchés par les visiteurs :

VENTE	87
NON INDIQUE	64
TERTIAIRE	51
SERVICES A LA PERSONNE	40
HOTELLERIE / RESTAURATION	29
INDUSTRIE	16
ESPACES VERTS/AGRICULTURE	12
BATIMENT	12
LOGISTIQUE	11
AUTRES	6
MEDICAL/SOCIAL/PETITE ENFANCE	5
INFORMATIQUE/GRAPHISME/INFO-GRAPHISME	4
TRANSPORT	4
SECURITE	2
EN ORIENTATION	2
ESTHETIQUE	2
MANUTENTION	1
	348

Du côté des employeurs

Les 25 questionnaires remplis permettent de savoir que :
 → La répartition du nombre de personnes vues dans la journée



→ Satisfaction des entreprises/organismes des formations sur les profils rencontrés :

SATISFAIT	20
NON SATISFAIT	2
SANS REPONSE	3

→ Satisfaction des entreprises/organismes des formations sur les profils rencontrés :

TRES	10
SATISFAIT	15
PEU	0
PAS DU TOUT	0



Commentaires

Christophe Pierre, directeur de la Mission Locale de la Baie de Seine :

« Si les Entreprises, les Agences d'Emploi, les Organismes de Formations... et les visiteurs venus en nombre nous font majoritairement remonter leur entière satisfaction, il en va de même pour nous, les différentes structures à l'initiative de ce salon. Je pense qu'à l'heure où le Numérique prend une grande place dans nos vies, dans nos démarches et particulièrement en ce qui concerne la recherche d'emploi (candidatures en ligne, transmissions de CV par mail...), que les rencontres directes entre l'Offre (Entreprises, Agences d'Emploi, Organismes de Formation...) et les personnes en demande d'emploi ou d'informations sur les métiers, prennent une autre dimension. Pour les jeunes ou moins jeunes, c'est une vraie chance de pouvoir rencontrer plusieurs chefs d'entreprises sur un même lieu. J'ai discuté avec certaines structures qui m'ont fait part du besoin de parler des visiteurs, et d'autres, du besoin de valoriser ce face à face dans leurs recrutements. Nous verrons ultérieurement, combien de personnes auront pu trouver une solution. »

Jean-Baptiste Horvat, directeur du PLIE du Pays d'Auge Nord :

« Le PLIE du Pays d'Auge Nord est intervenu en amont du salon, pour préparer les candidats à ce type de recrutement : travailler sur le CV, l'entretien d'embauche et spécifiquement sur le format de la rencontre avec les recruteurs (peu de temps pour convaincre, d'autres candidats sur le stand pendant l'entretien...). Le jour J, nous avons assuré une présence sur place pour encourager et bien orienter les personnes que nous accompagnons vers les postes qui pourraient leur convenir. »



BASSIN ECONOMIQUE

GRETA :

Une nouvelle directrice et conseillère en formation continue



Après avoir été infirmière, puis enseignante, pendant 10 ans, dans un lycée où elle a créé un parcours de formation pour adulte, Fantine Trébutien désire faire évoluer son parcours professionnel et acquérir de nouvelles compétences, tout en restant dans le domaine de la formation adulte.

Ayant réussi le concours de la formation continue, il lui a été confié la direction d'une équipe dynamique composée de 2 assistantes commerciales : Elodie Le-

Le Greta de Honfleur a accueilli début mars, Fantine Trébutien, comme nouvelle directrice et conseillère en formation continue.

loup et Sabrina Blot, et de 3 formateurs permanents : Guillaume Delange, Bénédicte Houwen, et Jean-François Pillon.

L'offre de formation

Depuis de nombreuses années, cet organisme de formation dispense un éventail de formations (de durée variée) destinées aux demandeurs d'emploi et salariés d'entreprise, dans les domaines de la vente, de la logistique et du bois. L'équipe répond à chaque stagiaire de façon individualisée, en fonction de son projet de formation et ses besoins.

Les stagiaires, accueillis tout au long de l'année dans le dispositif SOCLE, profitent d'un accompagnement individualisé et d'une remise à niveau en compétences générales (maths, français.....), en numérique, ou en anglais.

Le Greta prépare les candidats à certains concours (sanitaire et social, fonc-

tion publique), et aide à démarrer une Validation des Acquis de l'Expérience. Le Greta peut aussi créer des modules de formation à la demande des entreprises.

L'année 2017

Le Greta de Honfleur a accueilli 383 stagiaires en 2017.

Il a aussi formé 40 personnes en vente/conseil dans la perspective de l'ouverture du Village des Marques : 27 personnes ont été embauchées sur le Village des Marques (8 sont toujours au chômage ; 3 sont en intérim et 2 ont abandonné).

Pratique

**Greta de Honfleur
Lycée Albert Sorel
Avenue du Labrador – 14600 Honfleur
02 31 81 68 52
gretahonfleur@ac-caen.fr**

IRFA :

Une implantation à Honfleur pour des formations en « Hôtellerie-Restauration »



**Mardi 24 avril 2018
12 rue des Corsaires**

Yveline Cardon, directrice de l'IRFA de Honfleur, a accueilli François Saudin, adjoint au maire en charge de la vie sociale, Serge Tougard, conseiller régional de Normandie, et les différents partenaires de l'orientation, de l'insertion et de l'emploi, pour la visite et l'inauguration de leurs nouveaux locaux de formation à Honfleur.

Sollicité par le PLIE du Nord Pays d'Auge, l'IRFA, dont le siège social est à Hérouville-St-Clair, et qui dispose de plusieurs centres de formation en Normandie, s'implante durablement à Hon-

L'Institut Régional de Formation des Adultes (IRFA) a ouvert une antenne à Honfleur, afin de proposer différentes formations, dont des formations en alternance pour les demandeurs d'emploi et les salariés du secteur de l'Hôtellerie-restauration.

fleur. Une installation rendue possible par la ville de Honfleur, propriétaire d'un local en rez-de-chaussée d'un immeuble du quartier Carnot, qui devait initialement accueillir le foyer des anciens et ses cuisines.

Jamais utilisé, le local répond aux normes d'hygiène de la restauration : Du pain béni pour l'IRFA, qui n'a donc plus qu'à aménager le local.

Dès septembre-octobre, l'IRFA sera en mesure de répondre à une demande importante en proposant des formations par alternance aux salariés et demandeurs d'emploi du secteur « Hôtellerie-Restauration » de Honfleur et la Côte Fleurie, ayant besoin de renforcer leur qualification.

Dans cette optique, les hôteliers et restaurateurs de Honfleur et de la Côte Fleurie sont d'ores et déjà invités à prendre contact avec l'IRFA, et à inciter leurs salariés à entrer en formation après la saison d'été.

Depuis le 12 mars, a lieu la première session de la formation « Français Langue Étrangère » : organisée en partenariat avec Pôle-Emploi, elle a pour but de donner des cours de français à des apprenants non-francophones et de les accompagner dans leur insertion professionnelle.

Pour bénéficier des formations de l'IRFA, il faut justifier d'un niveau brevet des collèges. Ensuite les conseillers en formations accompagnent les candidats dans le choix de la certification ainsi que dans la recherche d'une entreprise (pour les formations en restauration qui se réalisent en alternance).

Pratique

**IRFA
12 rue des corsaires à Honfleur
02 31 83 83 83
www.irfa-formation.fr**

La Lirencine



Depuis début avril, Annick a ouvert une petite boutique dans laquelle elle vend des objets utiles et décoratifs dans un esprit maritime et bord de mer, mais pas cliché, à des prix très raisonnables : des sacs fourre-tout, des sacs à dos, des paniers, des mugs et plateaux, des verres, des serviettes invités, des torchons et serviettes... et des senteurs ! Les produits « chics et branchés » de la collection Sophie Janière, conçus et fabriqués à Nantes, sont attendus très prochainement.

Comme eux, 80% des objets sont fabriqués en France. En plus Annick fabrique elle-même plusieurs objets décoratifs : porte-manteau, porte-serviette ou gant.

Les Honfleurais y trouveront des idées originales pour faire des petits cadeaux à pas cher ! Et Annick leur proposera une carte de fidélité !



Pratique

La Lirencine
11 rue des Capucins à Honfleur
06 70 70 98 65
Ouvert du jeudi au dimanche à partir de 10h30

Le studio de Sophie



Après la fermeture de la parfumerie de la rue du Dauphin où elle a travaillé durant 25 ans, Sophie Cailleateau souhaitait s'installer à son compte. Après un an de préparations, son souhait est devenu réalité grâce à des amis propriétaires d'un studio en rez-de-chaussée : elle accueille ses clientes du lundi au samedi dans un véritable petit institut de beauté, ouvert uniquement sur rendez-vous. Elle leur accorde ainsi toute son attention, et leur assure un service de qualité, axé sur le « cocooning » !

Elle propose différents soins en cabine, dans une atmosphère « zen » et propice à la détente : visage, épilation, manucure, maquillage... et une large gamme de produits de soins (crèmes hydratantes, masques nettoyant, etc) et de maquillages, de marques différentes (Nominoï, Toofruit, Lily Lolo, Bernard Cassière, GB...), scrupuleusement choisis, non seulement pour leur qualité, mais aussi pour leurs prix raisonnables. La plupart sont fabriqués en France, avec des composants naturels, et certifiés biologiques. Elle propose aussi une gamme de produits adaptés aux enfants, souvent oubliés par les fabricants et les distributeurs.

Pratique

Le Studio de Sophie - Institut de Beauté
14 rue du Puits à Honfleur
06 14 41 14 74
Ouvert du lundi au samedi
Uniquement sur rendez-vous

Chez Poulet



Après avoir travaillé durant des années dans l'hôtellerie-restauration, été responsable des stocks de l'Hôtel Normandie à Deauville, puis du développement durable chez Barrière, Stéfan Thuau avait envie de créer une affaire dans laquelle se rejoignent son expérience professionnelle et ses passions pour la cuisine et le « zéro déchet ».

C'est ainsi qu'il a ouvert cette épicerie où il ne propose que des produits en vrac, donc sans emballage, et 80% de produits bio.

Les clients y trouveront fruits et légumes de saison, et œufs frais, issus du circuit court (région), et une grande diversité de graines, riz, pâtes, céréales, farines, légumes secs, biscuits et produits apéro (dont des produits sans gluten), sans oublier des cafés, thés, infusions, chocolats, huiles et vinaigres, épices et aromates !

Les clients doivent venir avec leur contenant. Si ce n'est pas le cas, Stéfan vend des petits bocaux en verre, des sachets en tissu recyclé, et des éco-pack (lavable, réutilisable, empilable, léger et résistant).

Un petit rayon droguerie et cosmétique, avec des produits naturels, complète l'épicerie.

Pratique

Epicerie « Chez Poulet »
7 rue des Prés à Honfleur
07 68 16 08 40 - www.chezpoulet.fr
Ouvert du mardi au samedi
de 8h30 à 13h et de 15h à 19h
(jeudi : 15h-19h et dimanche : 9h-12h30)

Retour aux Sources



Installée dans les Yvelines, où elle avait une maison boutique depuis 2002, Guylaine Capuron fait partie, depuis 11 ans, des fidèles exposants du salon «Passionnément Jardin» où elle a rencontré son nouveau compagnon. Pour se rapprocher de lui, elle a décidé de s'installer à Honfleur, et d'ouvrir une boutique, dont le concept est en totale harmonie avec l'authenticité de Honfleur.

Elle propose des meubles et objets de décoration de charme pour la maison et le jardin. Elle agence l'ancien (revisité avec des

patines modernes) et le neuf, dans un esprit romantique anglais.

Concrètement, les amateurs y trouveront meubles, lampes et luminaires, miroirs, rideaux et nappes, tableaux, vases en pierre, cache-pot, cages, structures en fer forgé...

Pratique

Retour aux Sources
27 rue du Puits à Honfleur
06 09 12 64 20
www.retourauxsources.eu
Ouvert tous les jours de 10h30 à 19h

**MEDIATION FAMILIALE :
Une permanence mensuelle**



VENDREDI 12 JANVIER 2018

Maison des Familles

Le centre socio-culturel JSF accueillait les médiatrices familiales de l'ACSEA et du SIMAP, venues délivrer une information aux professionnels honfleurais du secteur social à la Maison des Familles.

Pratique

Service de médiation familiale – ACSEA
37 place Mozart – 14100 Lisieux
Médiation.familiale@acsea.asso.fr
02 31 95 25 55 (9h-12h30 et 13h30-17h)
Centre Socioculturel JSF - Maison des Familles à Honfleur
02 31 49 49 00

Suite à un fort besoin des familles constaté par le Centre socio-culturel JSF, une permanence mensuelle a été instaurée à la Maison des Familles avec l'Association Calvadosienne pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte et les médiateurs familiaux du Service Investigation Médiation et Activité Pénale.

Le Constat de JSF

Fatima Ben Taleb, responsable du Pôle Familles au sein du centre socioculturel JSF, explique : « J'accueille parfois des familles, sans savoir quoi faire d'elles ! Il m'est arrivé d'en orienter vers une médiation familiale, donc à Lisieux, sans qu'elles puissent y aller, faute de voiture ou de permis auto. Or, il a dans le quartier du Canteloup-Marronniers, un certain nombre de familles rencontrant des problèmes de couple ou de famille, mais qui ne peuvent pas bénéficier de suivi de proximité. »

Une permanence

Le premier rendez-vous se déroule à la Maison des Familles, le mercredi de 13h30 à 15h, en alternance avec le vendredi de 10h30 à 12h.

Les séances suivantes ont ensuite lieu à Lisieux (quartier de Hauteville). Pour le transport, les familles peuvent s'adresser à JSF, pour une mise à disposition de son mini-bus.

Mais qu'est-ce que la médiation familiale ?

Elle favorise un temps d'écoute, d'échange, de communication, de négociation, pour aborder les problèmes liés à un conflit familial, et prendre en compte de manière très concrète les besoins de chacun, dont ceux des enfants. La médiation familiale s'adresse à tous les membres d'une famille concernée par un conflit (parents / grands-parents/ enfants/ fratrie), à l'initiative de la famille elle-même (ou d'un juge dans le cadre d'une procédure judiciaire).

**LE MOT DE
FRANCOIS SAUDIN**

« La réparation et la mise à disposition de vélos ont été initiées par le Greta et JSF pour régler certains problèmes de déplacement vers une formation ou un emploi : je les en remercie ! Cependant, il convenait de prendre en compte la géographie locale avec ses cotes assez raides. Peggy Dumesnil, animatrice du centre social, nous a fait savoir qu'il convenait d'offrir rapidement aux habitants la possibilité de louer des vélos électriques. C'est aujourd'hui chose faite, avec, pour commencer, ces 4 vélos mis à disposition des Honfleurais. Un grand merci aux structures qui ont participé au financement, et à leurs directeurs respectifs. Je souhaite que cette expérience permette à tous ceux qui le désirent de s'initier à une pratique du vélo, sur de plus grandes distances, afin de nous libérer un peu plus encore des autos et d'orienter notre avenir vers plus de silence et moins de pollution. Je conviens que pour rendre cela possible, il est indispensable de créer de véritables voies cyclables : nous sommes très en retard mais aujourd'hui, la volonté de le faire est arrêtée par notre communauté de communes. Je vous promets de défendre ce dossier. »

MOBILITE :

4 vélos à assistance électrique à louer



La ville et ses partenaires de l'emploi et de l'insertion ont investi dans 4 vélos à assistance électrique pour palier à des problèmes de mobilité de certains Honfleurais.

Suite à un constat de JSF, la ville a donné l'impulsion et investi dans 2 vélos électriques. Les deux autres vélos électriques ont été financés conjointement par la Mission Locale de la Baie de Seine et le PLIE du Nord Pays d'Auge. L'INFREP a apporté sa contribution pour faire aboutir le dossier et restera le référent technique de l'affaire. Le centre socio-culturel JSF est en charge de la gestion de ces 4 vélos à assistance électrique. Les personnes n'ayant pas de moyen de locomotion peuvent les louer à la journée, à la semaine, ou au mois, à raison de 2€ par jour (ou 10€ pour 7 jours).



**MERCREDI 25 AVRIL 2018
Voûte des Marronniers**

François Saudin, adjoint au maire de Honfleur en charge des affaires sociales, Jean-Baptiste Horvat (directeur du PLIE du nord Pays d'Auge), Christophe Pierre (directeur de la Mission Locale de la Baie de Seine), Fabrice Meslin (directeur de Pôle Emploi) et les salariés et membres de l'association et du centre socio-culturel JSF, ont inauguré les 4 vélos à assistance électrique à l'occasion d'un après-midi festif, ponctué d'animations autour de la petite reine.

ATELIER SOCIO-SPORTIF : redémarrer une activité sportive



MERCREDI 16 MAI 2018

Local du Drakkar

L'atelier socio-sportif a été inauguré en présence des premiers bénéficiaires et des partenaires, dont François Saudin, adjoint au maire en charge des affaires sociales.



Toujours soucieux de créer du lien social et de cultiver le bien-être des habitants du quartier, de tous les Honfleurais et habitants du canton, JSF a mis en place un nouvel atelier, ouvert à tous.

L'objectif

Cet atelier est destiné aux personnes non sportives, ou souffrant d'une pathologie ou d'une surcharge pondérale, qui doivent démarrer et redémarrer une activité sportive, selon leurs capacités physiques.

Créé en partenariat avec l'association Sport Santé Plus, il est dirigé par Martial Lange, un éducateur médico-sportif, qui aidera les participants à reprendre confiance en eux, par le biais de diverses disciplines adaptées à leur cas, mais aussi à retrouver l'envie de rencontrer des personnes animées des mêmes motivations, et de se surpasser malgré les soucis physiques ou psychologiques du quotidien.

Les activités

Chaque mercredi, de 9h30 à 10h30, Martial Lange accompagne les participants dans leur pratique sportive, dans un lo-

cal aménagé de 4 appareils (tapis de marche/course, et vélos d'appartement), ou sur un parcours santé, une séance de yoga, de marches nordiques.

L'atelier, qui dure 3 mois, peut comprendre un suivi psychologique à la demande. Au-delà, le participant est orienté vers des clubs et associations plus adaptés.

Le financement

Ce dispositif a été créé par JSF avec :

- L'Agence Régionale de Santé
- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- L'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé
- L'association Sport Santé Plus
- L'association Cormeille Rose

Renseignements

Fatima Ben Talb, animatrice à JSF
Maison des Familles

ESPACE PUBLIC NUMERIQUE : un Label et un financement régional



MERCREDI 30 MAI 2018

Maison des Familles

Michel Lamarre, maire de Honfleur, et Sophie Gaugain, vice-présidente de Région Normandie en charge du développement économique et soutien aux entreprises, ont inauguré l'Espace Public Numérique de JSF.

L'Espace Public Numérique, créé et géré par le centre socio-culturel JSF, avec le soutien de la ville, a reçu le Label EPN Normandie : une véritable reconnaissance du travail accompli depuis plusieurs années, marqué par la volonté de favoriser l'accès aux usages numériques et apprendre au plus grand nombre à maîtriser les outils digitaux.

A cette occasion, le centre socio-culturel a signé un partenariat avec les structures locales : l'association "Etre et Boulot", Pôle Emploi Honfleur, la Mission locale de la Baie de Seine, le PLIE du Pays d'Auge Nord, dans le cadre de la nouvelle action "Plateforme des usages numériques" animée par l'EPN et financé en 2018 par la Région Normandie, la Direction départementale de la Cohésion sociale, le fond Leader de l'union européenne et les structures partenaires.

Qu'est qu'un EPN ?

Les E.P.N. sont des centres de ressources pour le développement numérique des territoires labellisés par la région. Ils mettent à disposition des équipements, ils proposent des méthodes d'accompagnement de projets coopératifs, des ateliers et des parcours d'initiation accessibles à l'ensemble des citoyens.

L'EPN de JSF

Ouvert à tous, l'EPN est un lieu :

- de formation et d'apprentissage.
- de découverte et d'initiation aux outils numériques.
- de rencontre et de partage.

Ses objectifs

- Lutter contre les inégalités numériques.
- Développer la culture numérique
- Approfondir ses connaissances numériques
- Transmettre l'utilisation des services de base d'internet de manière autonome

Les actions proposées

- Les ateliers d'accompagnement numériques pour les adultes, et pour les jeunes
- Les permanences numériques pour les démarches de télé-procédure
- Les ateliers d'accompagnement numériques en temps périscolaire (dont fait partie l'Atelier WebRadio RSN)



FAVORISER L'ACCES AUX SOINS

Une mutuelle complémentaire à tarifs négociés

La ville a signé une convention de partenariat avec la Compagnie d'assurance Axa, pour proposer une mutuelle santé complémentaire à tarifs avantageux, aux Honfleurais intéressés.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'adhésion à une mutuelle est obligatoire pour tous les salariés. Néanmoins, certaines catégories socio-professionnelles ne peuvent pas en bénéficier, telles que les retraités et les travailleurs indépendants. En conséquence, la ville de Honfleur, via le CCAS, a organisé une consultation et choisi la Compagnie d'Assurance Axa pour répondre aux besoins des Honfleurais concernés. Axa s'est donc engagé sur du long terme et propose une remise garantie à vie (environ 30% de remise), même en cas de déménagement.

L'offre « Modulango Municipalité »

Les Honfleurais peuvent bénéficier :

- D'une offre simple et accessible à tous, sans questionnaire médical, ni limite d'âge.
- D'un réseau de partenaires agréés dans le secteur médical
- De tarifs avantageux car négociés par la ville, permettant d'être couvert en ne payant que les garanties et services dont on a réellement besoin
- De la garantie d'un bon niveau de remboursement

Il s'agit d'une offre simple et modulable en fonction des besoins de chacun et à chaque instant. Modulango Municipalité c'est un socle, avec 3 niveaux de garantie :

- Modulango 100%
- Modulango 125 %
- Modulango 155 %

Et plusieurs modules optionnels :

- Hospi
- Optique
- Dentaire
- Confort

Les conseillers Axa accompagnent leurs clients dans les bons et mauvais moments de la vie :

- Les conseillers sont à la disposition de leurs clients, pour répondre à toutes questions individuelles ou lors de réunions d'informations
- Les conseillers Axa accompagnent leurs clients lors de la souscription, mais aussi dans tous les moments difficiles, sans intervention de la mairie.
- Les personnes de plus de 55 ans peuvent bénéficier des avantages du programme Désidéo, qui comprend un accompagnement lors du passage à la retraite, des avantages et des bons plans pour accéder à des loisirs et activités à tarifs remisés.
- Les clients peuvent suivre leurs remboursements 7j/7 et 24h / 24, via l'application Mon Axa.

Axa récompense

*la fidélité de ses clients,
avec des remboursements qui
augmentent avec le temps.*

BIENTOT UN IRM A CRICQUEBOEUF



Alors que plusieurs villes du Calvados étaient candidates pour s'équiper, l'Agence Régionale de Santé a délivré le 13 février 2018 une autorisation pour qu'un IRM soit installé sur le Pôle de Santé de Cricqueboeuf.

Ce projet d'équipement a été porté par un opérateur privé : le Centre d'Imagerie Médicale de Lisieux, qui s'était rapproché de la Polyclinique, installée sur le Pôle de Santé de Cricqueboeuf. En effet, lors de la construction de l'édifice, une pièce avait été prévue (avec renforcement de la dalle) au sein de la Polyclinique, pour accueillir éventuellement un IRM.

Le centre hospitalier de Cricqueboeuf, et Michel Lamarre, président du comité de surveillance, ont soutenu ce projet, pour plusieurs raisons :

- parce que l'hôpital sera client de cet équipement, et y enverra des patients ;
- parce qu'il conforte l'offre de soins proposés sur le Pôle de Santé ;
- parce qu'il profitera à l'ensemble de la patientèle résidant entre Pont-Audemer et Deauville ;
- parce qu'il permettra de réduire les délais d'attente pour passer un examen et être pris en charge
- parce qu'il réduit les distances (kilomètres) et donc les frais de transport sanitaire

Aujourd'hui, pour passer un IRM, il faut aller à Lisieux, Le Havre ou Caen, selon le niveau d'urgence.

L'équipement sera donc géré par le Centre d'Imagerie Médicale de Lisieux.



CONTACT

Carole Tarif, chargé de clientèle au sein de l'agence de la Rivière-St-Sauveur, proposera d'autres réunions d'information.

Pour tous renseignements :
09 70 80 84 14 ou 06 85 38 46 57
carole.tardif@axa.fr

Les résidents emménagent dans la nouvelle maison de retraite

La construction de 5000m² de nouveaux locaux sur le site hospitalier d'Equemauville a permis de restructurer l'EHPAD de Honfleur-Trouville, dans l'objectif de réunir sur le même site, l'ensemble de la filière gériatrique. Ce projet a pu se réaliser grâce au soutien sans faille de Michel Lamarre en tant que maire et vice-président du Conseil Départemental, dont il a pu obtenir 1.5 million d'euros.



MERCREDI 18 AVRIL 2018
EHPAD d'Equemauville



Les 124 aînés honfleurais, pensionnaires de la Résidence des Monts et de la Résidence Montpensier, ont déménagé pour s'installer dans le nouvel EHPAD à Equemauville. Préparés à ce gros changement en amont par les équipes soignantes, les résidents étaient, lors du transfert, très entourés par le personnel administratif, soignant et même leurs familles venues les rassurer.

L'avenir

Libérées, les deux résidences honfleuraises vont être mises en vente.

« Nous travaillons maintenant pour réaliser la même chose à l'EHPAD de Trouville », confie Lucia Do Val. Cette opération de restructuration, prévue pour la fin 2019/début 2020, coûtera entre 10 et 11 millions d'euros, et recevra des subventions du Conseil Départemental du Calvados (1 millions d'euros) et de l'ARS (1 millions d'euros)

L'ameublement

Les équipes s'efforcent de trouver le juste milieu entre le respect de la réglementation et le respect de l'humain et de son affectif.

La réglementation et la loi (notamment dans le cadre de la sécurité-incendie) interdisent l'apport de meubles personnels et privés. Et les chambres sont meublées avec du matériel ignifugé, positionné pour permettre une évacuation la plus rapide possible en cas de besoin.

Cependant, les équipes ont été sensibilisées à prendre l'affectif des pensionnaires en considération. L'établissement ne refuse pas que les pensionnaires amènent des meubles personnels auxquels ils sont particulièrement attachés. Cette tolérance doit se limiter à un ou deux petits meubles.

Une mise en service progressive

Le nouvel EHPAD occupe une superficie totale de 17 000 m², soit 5000m² de bâtiments neufs et 12 000m² de bâtiments anciens et rénovés.

Le coût ? Les travaux s'élèvent à 16,2 millions d'euros, auxquels il convient de rajouter 900 000 euros d'investissement dans le mobilier et le matériel ergonomique, évitant au personnel soignant les efforts et mauvaises positions.

La structure de 3 étages compte au total 152 lits, deux restaurants, un salon de coiffure, des salles d'animation, un jardin thérapeutique, une cuisine thérapeutique, et une « place de village » agrémentée d'une volière, aménagée en salon et hall d'accueil. Outre l'EHPAD, le site d'Equemauville va désormais regrouper toutes les spécialités gériatriques, dont le Long séjour et l'ex-V40. Une unité spécialisée dans l'accueil des personnes atteintes de pathologies de type Alzheimer attend sa labellisation (fin d'année 2018) pour fonctionner comme telle.

Une unité d'hospitalisation gériatrique de jour attend elle aussi l'accord de l'ARS pour être mise en service.



LE MOT DE
MICHEL LAMARRE,
président du
Comité de Surveillance

« C'est un très bel établissement, dont on peut être fier. Au-delà de l'aspect financier et médical, l'accent a été mis sur l'humain : le confort de vie des patients, l'accueil convivial de leurs proches, le confort de travail du personnel soignant, la restauration.

Pour l'ensemble du travail effectué, je remercie l'architecte Alain Janiaud, mais aussi l'ensemble du personnel soignant, qui a été amené à donner son avis sur les aménagements de la structure, sans oublier les collectivités et institutions qui ont contribué au financement : le Calvados pour 1,5 millions d'euros / l'ARS pour 1,2 millions d'euros / l'hôpital, par un emprunt de 14 millions d'euros. »

Un remblai pollué retarde les travaux de construction

Les travaux de construction du Pôle de Santé ont longtemps été interrompus : Suite à la découverte d'un remblai comportant des traces de pollution, la société Seri-Ouest et la ville de Honfleur ont convenu d'un accord pour financer ensemble son enlèvement et son traitement.



Le site de l'ancien collège Henri de Régnier a été vendu 1,11 millions d'euros à la société Seri-Ouest (groupe Kaufman & Broad) pour y construire 60 logements et un Pôle de Santé, devant accueillir les médecins généralistes de l'actuel Centre Médical et diverses activités paramédicales.

Lors de la vente, notre maire, Michel Lamarre, avait précisé à l'acheteur, qu'à sa connaissance les terrains ne souffraient d'aucune difficulté environnementale. Libre de réaliser des sondages avant la signature de la vente, le promoteur n'a pas jugé utile de le faire.

Après démolition du collège et avant de réaliser une excavation, la société Seri-Ouest a découvert des remblais extérieurs apportés dans les années 50 (construction du collège) ou avant.

Des sondages ont révélé que les 10 000 tonnes de remblais comportaient des traces de pollution (cuivre, arsenic, et mercure...) dans des proportions supérieures à la normale, mais non alarmante et sans risques sanitaires.

Le chantier a donc été interrompu, le temps de réfléchir à une solution : L'extraction, le traitement en déchetterie spécialisée, et la protection des bétons s'élèvent à 800 000 €.

La ville de Honfleur et la Société Kaufman et Broad ont négocié et abouti à un compromis validé lors du Conseil Municipal du mercredi 28 février 2018 : la ville participe aux travaux et

finance l'enlèvement et le traitement des matériaux, pour un montant forfaitaire de 375 000 euros (versé sur 3 exercices budgétaires).

Cette solution permet de mettre un terme définitif à tout litige et d'éviter un éventuel contentieux à l'issue incertaine et remettant en cause le projet autorisé de façon définitive.

Aucun recours ne sera déposé contre la ville de Honfleur.

Les travaux ont redémarré à la mi-mai.



LE MOT DU MAIRE

« J'ai toujours joué la transparence : personne ne pensait que l'endroit était pollué !

Face à cette situation, deux questions se sont posées : est-ce que l'on veut entrer en guerre contre Kaufman & Board, au risque de rester avec une friche industrielle sur les bras durant plusieurs années ? Est-ce que l'on veut que le projet de Pôle de Santé se réalise ?

Ce n'est pas qu'une affaire d'argent, mais surtout une affaire de qualité de vie pour les habitants ! Ceux qui ont créé ces remblais ne vivaient pas dans la même société que celle à laquelle nous appartenons ! Notre rapport à la pollution et les normes ont considérablement évolué en 50 ou 60 ans et nous sommes une génération de dépollueurs ! »



LA RUE CACHIN : De nouveau des travaux, mais aux frais des entreprises

Comme chacun a pu s'en rendre compte, la rue Cachin a connu de nouveau des travaux, engendrant une circulation difficile pendant quelques jours. Michel Lamarre, maire de Honfleur, s'explique à ce sujet.



Le mot du maire

« Le réaménagement de la rue Cachin a été un véritable succès reconnu de tous. Cette rue n'a jamais été aussi fréquentée des Honfleurais et des visiteurs qu'aujourd'hui. Son réaménagement constitue une valeur ajoutée pour tout le quartier Saint-Léonard, et ses biens immobiliers.

Malheureusement, nous avons constaté au fil des mois que les travaux réalisés par les entreprises présentaient des imperfections : certains pavés se décollaient ou se cassaient. Nous ne pouvions pas laisser la rue se détériorer.

Aussi, comme il se doit en pareilles circonstances et dans l'intérêt des habitants, la Ville a fait jouer la garantie décennale qu'elle avait souscrite : Ainsi les entreprises ont refait le travail à leurs propres frais. La ville n'a donc rien eu à payer. »

Requalification de la route E. Renouf et de la rue J. Revel



Les travaux de requalification de la route Emile Renouf (et de la rue Jean Revel), prévus de longue date, vont démarrer à l'automne.

Michel Lamarre, maire de Honfleur, souhaitait depuis longtemps réhabiliter la route Emile Renouf qui est une véritable liaison entre non seulement le quartier des Marronniers-Canteloup et Honfleur mais également avec la commune de La Rivière-Saint-Sauveur. De cette rue un peu ingrate et austère, il souhaite faire une véritable rue-promenade dans laquelle la circulation sera partagée du fait des contraintes réglementaires. Il remercie vivement - pour leur implication - Felipe Alvarez, adjoint aux travaux, Martine Lemonnier, adjointe à la circulation et au stationnement, Agnès Maurugeon, directrice des services techniques et les membres de la commission de travail, notamment constituée de riverains, très disponibles et attentifs à ce dossier.

Un projet de « rue promenade » retenu

- Les trottoirs seront ponctués de placettes en briques et de jardins de pluie.
- L'aménagement donne la priorité à la sécurité des piétons, à la végétation et aux stationnements
- La largeur de la voie de circulation sera de 6m et celle des trottoirs de 1,50m
- Le projet comprend le remplacement des éclairages, l'installation de bancs, et la plantation d'arbres dans les poches de stationnement

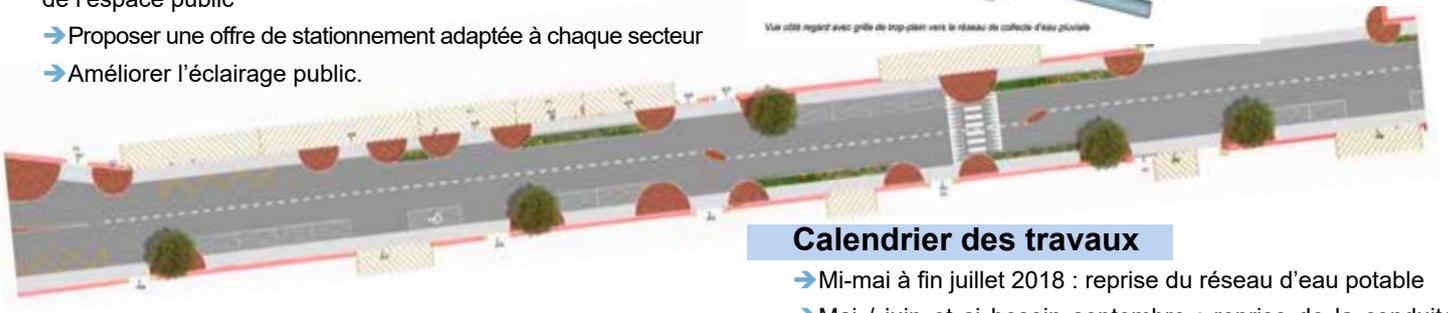
Les jardins de pluie

Ce sont des espaces plantés en bordure de voirie qui recueillent une partie des eaux de ruissellement. Ces aménagements ont pour vertu de réduire la pollution des eaux de ruissellement en ville, ils contrôlent le débit de l'eau et ses volumes pour modérer le flux qui s'écoule vers le réseau de collecte d'eau pluviale.



Rappel des objectifs

- Pacifier les circulations motorisées
- Créer des espaces verts (alignement d'arbres et jardinières)
- Rénover et améliorer le mobilier urbain pour redonner à la rue une image qualitative et propice à la promenade.
- Favoriser les circulations douces.
- Assurer la sécurisation des piétons et intégrer l'accessibilité de l'espace public
- Proposer une offre de stationnement adaptée à chaque secteur
- Améliorer l'éclairage public.



Calendrier des travaux

- Mi-mai à fin juillet 2018 : reprise du réseau d'eau potable
- Mai / juin et si besoin septembre : reprise de la conduite principale d'assainissement et de branchements particuliers non-conformes.
- Juin / juillet 2018 : Mise en concurrence des entreprises de travaux
- Juillet / août 2018 : Analyse des offres reçues et négociation
- Début septembre 2018 : Notification du marché
- Octobre 2018 : Démarrage des travaux
- Durée prévisionnelle du chantier : 8 à 9 mois
- Fin des travaux estimée à mai 2019



Mini-golf, mini-karting et rosalias



La ville de Honfleur avait lancé un appel à projet pour relancer l'activité du mini-golf, situé sur le boulevard Charles V. Elle a reçu plusieurs dossiers. C'est le projet de Marine Crosnier et du Groupe Duprat qui a été retenu : depuis le début mai, ces nouvelles activités de loisirs connaissent un véritable engouement.

Le mini-golf

Il comprend un parcours de 18 trous, entièrement redessiné, et agrémenté de monuments honfleurais et normands miniatures en bois (le clocher Sainte-Catherine, le Pont de Normandie ou le buste de Claude Monet), et de panneaux sur l'histoire et le patrimoine de la ville.

Le mini-karting

Un petit circuit de mini-karting est accessible aux enfants à partir de 3 ans accompagnés d'un parent. Il comprend de véritables panneaux de circulation pour se familiariser avec le code de la route.

Des locations et un snack

Honfleurais et touristes peuvent louer vélos, rosalias et trottinettes électriques, pour se promener et découvrir Honfleur autrement.

Après s'être bien amusé, ou en attendant que les enfants ou petits-enfants fassent leur parcours de mini-golf, il est possible de prendre le soleil sur la terrasse et de s'offrir quelques gâteries (glaces, friandises, boissons fraîches ou chaudes).

Pratique

Mini-golf de Honfleur

Boulevard Charles V à Honfleur

Ouvert tous les week-ends et jours fériés en période scolaire – tous les jours pendant les vacances scolaires.

Tarifs : 7€ pour le mini-golf ; 2€ le jeton pour un mini-karting.



Un CONCOURS PHOTOS pour les cartes de voeux du maire

Michel Lamarre, maire de Honfleur, lance un nouveau concours de photo sur le thème de Honfleur. La photo lauréate servira de visuel aux cartes de voeux 2019 du maire et de la municipalité.

Quelques précisions :

- Seules les images numériques seront acceptées (merci de ne pas envoyer de tirage papier!) ;
- Les images envoyées doivent être des créations originales, et non des images récupérées sur internet ;
- Les images devront être envoyées avant le 15 novembre 2018 par mail au cabinet du maire : obourdaud@ville-honfleur.fr ;
- Un même photographe (même mail) ne pourra présenter que 10 images maximum ;
- définition de l'image : haute définition

Frohes neues Jahr !

Bonne Année !

Happy New Year !

С Новым годом !

Les serres-municipales au coeur de 2 événements à succès



SAMEDI 21 AVRIL 2018

PO aux serres municipales

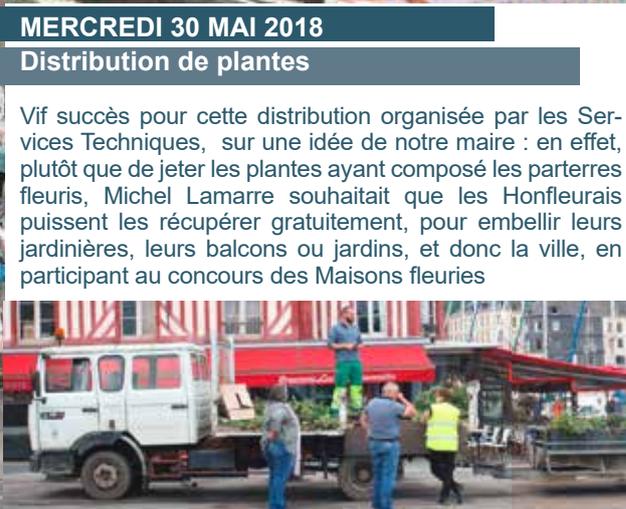
Pour la première fois, les services techniques municipaux (service espaces verts) ont organisé une journée portes-ouvertes aux serres municipales qui a remporté un vif succès. Les agents ont accueilli de très nombreuses personnes, avides de découvrir leur travail, leur organisation, le matériel utilisé. L'opération sera probablement renouvelée !



MERCREDI 30 MAI 2018

Distribution de plantes

Vif succès pour cette distribution organisée par les Services Techniques, sur une idée de notre maire : en effet, plutôt que de jeter les plantes ayant composé les parterres fleuris, Michel Lamarre souhaitait que les Honfleurais puissent les récupérer gratuitement, pour embellir leurs jardinières, leurs balcons ou jardins, et donc la ville, en participant au concours des Maisons fleuries



CONCOURS 2018 DES MAISONS FLEURIES

Comme tous les ans, la ville organise un concours des maisons fleuries visibles depuis la rue. Les inscriptions peuvent être retirées en mairie et doivent être déposées avant le 22 juin 2018.

A travers ce concours, Michel Lamarre, maire de Honfleur, et la municipalité souhaitent inciter les Honfleurais à apporter leur contribution au fleurissement de la ville, de façon à ce que celle-ci soit toujours aussi accueillante pour les visiteurs et qu'elle conserve son classement de « Ville fleurie - 4 fleurs ».

Comme les années précédentes, le concours est accessible aux particuliers et aux professionnels, selon les catégories suivantes :

- 1ère catégorie : Jardins et/ou potagers paysagers*
- 2ème catégorie : Façades moins de quatre fenêtres*
- 3ème catégorie : Façades de plus de quatre fenêtres*
- 4ème catégorie : Balcons ou fenêtres dans un immeuble collectif*
- 5ème catégorie : Hôtels – restaurants*

*Visibles de la voie publique.



NOUVEAUTE

Une nouvelle banque d'accueil pour l'Office de Tourisme



En janvier 2018, l'Office de tourisme s'est doté d'une nouvelle banque d'accueil, en forme de vague, pour accueillir et renseigner les visiteurs : un investissement de 13 000 € aux multiples avantages !

Datant de 2002, la banque d'accueil n'était plus aux normes. Or, pour les agents d'accueil qui passent 35 heures par semaine derrière leur guichet, pour renseigner quelques 200 000 visiteurs par an, il était devenu impératif que cet aménagement soit repensé.

Il aura cependant fallu un an de réflexion à toute l'équipe pour concevoir un outil ergonomique et le mieux adapté possible aux tâches que les agents d'accueil doivent effectuer et aux postures qu'ils doivent adopter en fonction de ces dernières. Pour cela, l'équipe de l'Office de Tourisme a notamment travaillé avec un représentant de la médecine du travail.

Une vague aux multiples avantages

- Cette forme rappelle aux visiteurs qu'ils se trouvent dans une cité maritime et portuaire.
- Les agents d'accueil disposent d'un espace de travail optimisé :
 - comptant 6 postes d'accueil, dont 2 adaptés aux handicapés et personnes à mobilité réduite
 - plus claire et plus moderne
 - plus confortable.

Le coût ?

La banque d'accueil a coûté 13 000 € HT.
Le parquet a coûté 3 000 € HT.
Cet investissement a été financé par l'Office de Tourisme sur ses fonds propres.

DECOUVERTE

Un Eductour pour tous les partenaires de l'Office



JEUDI 5 AVRIL 2018

Centre ville

L'Office de Tourisme Communautaire de Honfleur proposait une journée gratuite et conviviale à 28 de ses partenaires, pour aller à la découverte d'une partie de l'offre touristique de notre territoire, et ensuite, en être les Ambassadeurs auprès de la clientèle de visiteurs.

Le programme

Le matin, les participants à l'Eductour sont allés à la découverte de Honfleur, la cité médiévale, avec une visite de la Lieutenance, puis une visite des Maisons Satie, et enfin une promenade en mer à bord d'un bateau promenade. Ils ont ensuite effectué une pause déjeuner dans un restaurant donnant sur le port. Puis en seconde partie de la journée, ils sont allés visiter la Ferme des Cocottes à Saint Maclou puis jusqu'à Berville sur Mer pour effectuer une randonnée / animation nature, avec la Maison de l'Estuaire.



L'année 2017 à Honfleur



« Après une année touristique 2016 difficile, liée en partie à un contexte d'insécurité, l'année 2017 connaît une embellie, avec le retour des vacanciers en France et en Normandie, explique Ségolène Chesnel, la directrice de l'Office de tourisme communautaire de Honfleur Beuzeville. **Honfleur et Beuzeville ne sont pas en reste, même si cette tendance demeure fragile. Notre destination a enregistré une légère reprise d'activité de l'ordre de 3,24%. »**

En quelques chiffres

→ 195 299 visiteurs individuels reçus au guichet

- 179 944 à Honfleur
- 13 298 à Beuzeville
- 2 057 au village des marques (du 10/11 au 31/12/2017)

→ Les visiteurs de Honfleur :

→ 59% de français (venant de Paris/Ile de France, du Nord /Pas-de-Calais/Picardie, du Calvados) et 41% d'étrangers (principalement des Anglais, des Belges, des Allemands)

→ 34% ont entre 50 et 64 ans / 32% entre 35 et 49 ans / 21% entre 25 et 34 ans / 11% plus de 65 ans

→ 38% dorment à l'hôtel / 29% en chambres d'hôte / 24% en location

→ 350 000 connexions sur le site internet

→ + 14% de demandes (guichet – téléphone – mail...) avec :

- 14 736 appels téléphoniques reçus
- 2344 courriers envoyés
- 382 580 connexions internet

→ La boutique de l'Office de Tourisme = 35 000 € de chiffre d'affaire, avec une centaine de références,

→ L'Office de Tourisme a développé sa propre marque « Honfleur », et propose davantage d'objets haut de gamme, également en vente au comptoir du village des marques.

→ Promotion : participation à 6 salons professionnels du tourisme en France et à l'étranger et organisation de 16 Eductours à Honfleur pour 219 professionnels du tourisme.

→ Communication : accueil de 30 voyages de presse, soit 140 journalistes français et étrangers

HONFLEUR : une destination touristique très prisée !

→ Sur le site www.topito.com : Honfleur arrive en 9e position du TOP10 des villes les plus touristiques de France (juillet 2017)

« Au bord de la mer, à quelques kilomètres de Deauville et de ses casinos (parce que je ne vois pas d'autre raison d'aller à Deauville que de jouer à des jeux d'argent) Honfleur est de toute joliesse et en plus dans son nom il y a « fleur ». Et les fleurs, c'est bien. »

→ Sur le site press.atairbnb.com : Honfleur arrive en 6e position du palmarès 2018 des destinations vacances les plus accueillantes (mars 2018) :

« Honfleur fait son grand retour dans le classement après deux ans d'absence (déjà 6e en 2015) ! Destination de weekend par excellence, Honfleur a été particulièrement plébiscitée lors des vacances de Pâques et des ponts de mai. »

→ Sur le site www.edito.seloger.com : Honfleur arrive en 1ere position du Top 5 des villes les plus romantiques de France :

« 1. Honfleur, Calvados : Pour un séjour romantique au bord de la Manche, prenez la direction de Honfleur, dans le Calvados. Vous pourrez vous balader main dans la main dans ses quartiers pittoresques et profiter du calme et du charme des lieux. Promenez-vous depuis le port jusque dans le quartier fleuri de Sainte-Catherine et arrêtez-vous dans l'un des nombreux restaurants gastronomiques pour un dîner en tête-à-tête. »

→ Sur le site www.parcoursfrance.com : la Calvados est le 8e département le plus touristique de France (mai 2013)

Source : EFH, Insee, Dgcis, partenaires territoriaux



53 paquebots attendus en 2018

Haropa-Port de Rouen et l'Office de tourisme communautaire de Honfleur confirment la belle progression des escales de paquebots. Après une belle saison 2016, et une année 2017 tout aussi excellente, la nouvelle saison 2018 des croisières maritimes se présente sous les meilleurs auspices.

La saison 2018

La nouvelle saison a redémarré quasiment sans trêve, le 22 janvier, alors que la saison 2017 s'est achevée le 12 décembre. Et elle s'annonce longue, puisque le dernier paquebot est prévu pour le 12 décembre.

Au total, 53 escales, dont 5 doubles sont programmées sur les quais en Seine.

A noter : les mois de juin et septembre seront particulièrement chargés, avec, respectivement, 12 et 10 escales de prévues.

La qualité de l'accueil mis en place conjointement par le Port Autonome, la ville et l'Office de Tourisme, a permis ces dernières années de fidéliser les compagnies et leurs navires nombreux à revenir chaque année, voire même plusieurs fois dans l'année.

Les quais en Seine verront accoster cette année 3 nouveaux venus.

A noter

Le planning des escales 2018 aux quais en Seine de Honfleur est disponible sur le site : www.haropaports.com

Lien : http://www.haropaports.com/sites/haropa/files/u31/liste_des_paquebots_sur_honfleur_en_2018_v03.pdf



Le bilan en quelques chiffres

La croisière se porte bien au niveau international ! Et à Honfleur aussi !

Année	Nombre de paquebots	Nombre de croisiéristes accueillis	%
2016	48	24 864	
2017	46	31 035	+ 25%

La promotion du tourisme économique

La promotion de Honfleur, en tant qu'escale, se poursuit et s'accélère même, avec l'ouverture du Honfleur Normandy Outlet. Advantail a participé à cette promotion auprès de compagnies de croisières, afin qu'Honfleur soit inscrite dans leurs catalogues également comme destination de tourisme économique, et non plus uniquement comme destination de tourisme culturel et artistique.

Depuis le début de l'année, des navettes sont proposées aux croisiéristes, à la descente des paquebots, afin qu'ils puissent se rendre du Terminal Croisière au Village des Marques.

Croisière fluviale

Le nombre d'escales connaît une légère baisse car la compagnie CroisiEurope a retiré un bateau de la Seine. Désormais, croisent sur la Seine entre Honfleur, Rouen et Paris, 6 bateaux de 4 compagnies différentes : CroisiEurope / Grand Circle Travel Cruise Line / Vantage et Scenic Tours.

En 2017, ces 6 bateaux ont effectué près de 120 escales à Honfleur, dans le bassin de l'Est (contre près de 150 escales en 2016).

QUAI EN SEINE



JEUDI 8 FEVRIER 2018

L'Aïda Cara

L'Aïda Cara a fait une escale d'une journée et demie à Honfleur, au cours de laquelle Françoise David, adjointe au tourisme et présidente de l'Office de Tourisme, Laurent Laemlé, chef de service adjoint du Terminal Croisière, et les représentants de l'agent maritime Humann et Taconet ont rencontré Tommy Møller, le Commandant.

Remise d'une Tape de Bouche

Les représentants du port et de la ville sont allés à la rencontre des commandants des paquebots accostant à Honfleur pour la première fois, et leur ont remis, selon la tradition maritime, une Tape-de-Bouche, en signe de bienvenue à Honfleur.

Construit en 1996, ce paquebot de 193 mètres de long (pour 12 niveaux) est l'un des premiers bateau acquis par la Cie Aïda Cruise, une filiale de la Cie Costa, qui compte 12 paquebots au total, dont plusieurs ont déjà fait escale à Honfleur par le passé.

1028 passagers, et 389 membres d'équipages, ont effectué à son bord un tour du monde de 116 jours (près de 4 mois).

Outre les excursions proposées, les passagers pouvaient aussi prendre une navette pour se rendre sur le Village des Marques.

Pierre-Louis Attwell dans la Solitaire du Figaro 2018



30 SEPT - 1er OCTOBRE 2017

Fête de la Crevette

A l'occasion de la Fête de la Crevette, Pierre-Louis Attwell a baptisé son bateau, entouré de ses principaux sponsors, dont la ville de Honfleur, représentée par Nathalie Oléon-Papin, maire-adjointe, Nicolas Pubreuil, adjoint chargé des sports et de la jeunesse.

A 21 ans, Pierre-Louis Attwell, directeur de l'Ecole de voile Honfleur-CNH, projète de participer à la Solitaire du Figaro 2018, du 18 août au 16 septembre 2018. Il est soutenu par la ville de Honfleur.

« Je suis concerné par cette maladie et il m'a semblé évident de profiter de cette portée médiatique pour faire connaître l'association AFA, son but et ses espoirs, et les Laboratoires Mayoly Spindler. Je souhaite partager cette aventure et véritable défi sportif et solidaire. »
Pierre Louis Attwell.

Un projet à objectifs multiples

- Vivre et partager un défi sportif et humain en participant à une course au large en solitaire mythique
- Echanger autour des Maladies Inflammatoires Chroniques de l'Intestin et montrer que « malgré la maladie, tout est possible ! »
- Sensibiliser le grand public à la Maladie de Crohn

Qu'est-ce que la Solitaire du Figaro ?

La Solitaire du Figaro est l'épreuve phare du circuit Figaro. Elle constitue une étape incontournable dans la carrière des marins : elle a vu débiter les plus grands navigateurs de la Course au Large !

Le skipper doit impérativement figurer à l'arrivée de 2 des courses du circuit Figaro pour être qualifié pour la Solitaire du Figaro.

Les courses de la Saison 2018 :

- Du 2 au 8 avril : Solo Concarneau
- Du 15 au 24 juin : Solo Le Havre
- Du 1er au 5 juillet : Solo Normandie

La Solitaire URGO – Le Figaro :

Du 18 août au 16 septembre

- 1e étape : Le Havre – St Brieuc (570 miles)
- 2e étape : St Brieuc – Ria de Muros-Noia (520 miles)
- 3e étape : Ria de Muros-Noia - Saint-Gilles-Croix de Vie (440 miles)
- 4e étape : départ/arrivée à Saint-Gilles-Croix de Vie (165 miles)

Le palmarès du skipper

- Vainqueur de la Régate des Entreprises 2016
- Vice-Champion du CBS 2015
- Cowes Week 2015 – Championnat international monotype
- Championnat de France J80 2016
- Grand Prix de l'École Navale de Brest 2016

Qu'est-ce que la maladie de Crohn ?

La maladie de Crohn est une Maladie inflammatoire Chronique de l'Intestin(MICI), qui provoque inflammation et irritation d'une partie de l'appareil digestif. Chronique ou de longue durée, l'inflammation s'accompagne de douleurs et de diarrhées.

Les Laboratoires Mayoly Spindler

L'entreprise oeuvre activement contre les MICI. Elle réunit patients, grand public et acteurs de santé autour d'un projet commun et de l'idée que tout est possible ! Le bateau sera floqué aux couleurs des Laboratoires.

L'AFA

L'Association François Aupetit a été fondée en avril 1982 par Janine Aupetit, pour soutenir et informer les malades et leurs familles, et aider au développement de la recherche médicale.



PRATIQUE

Pour soutenir et contacter Pierre-Louis Attwell - Vogue avec un Crohn : vogueavecuncrohn@gmail.com - 06.37.25.79.44

La jeunesse devient une compétence intercommunale

La Jeunesse constituait jusqu'alors une compétence municipale. Depuis le 1er janvier 2018, cette compétence a été transmise à la Communauté de communes du Pays de Honfleur Beuzeville.

Quelles en sont les conséquences pour Honfleur ?

La Communauté de communes du Pays de Honfleur Beuzeville s'appuie sur les compétences existantes et telles qu'elles sont réparties actuellement. Ces compétences seront cependant partagées, afin d'assurer un niveau de service équitable en tout point de la CCPHB.

Concrètement

→ Il s'agit essentiellement d'un changement administratif et de direction.

Les agents, qui travaillaient jusqu'à présent sous la double direction de Michel Lamarre, maire de Honfleur, et Patrick Bronnec, directeur général des services de la ville de Honfleur, travailleront désormais sous la double direction de Michel Lamarre, président de la CCPHB et de Stéphane Mazzoleni, directeur général des services de la CCPHB.

→ Ce transfert de compétence a des répercussions positives sur les finances de la ville

Une convention passée entre la ville de Honfleur et la CCPHB permet de mettre les agents municipaux de Honfleur au service de la CCPHB. Ceci implique que la CCPHB rembourse la ville de Honfleur de l'avance sur la masse salariale, au prorata des heures effectuées par les agents municipaux honfleurais pour le compte de la CCPHB.

Le coût désormais porté par la CCPHB sera divisé par un plus grand nombre d'habitants.

Pour les usagers

Les services que les Honfleurais ont toujours connus demeurent les mêmes.

→ Le service jeunesse de la ville de Honfleur continue de fonctionner comme auparavant, et assure la gestion du temps méridien (restauration / cantine) pendant les périodes scolaires.

→ La CCPHB est en charge de la garderie scolaire du matin et du soir, ainsi que de l'organisation des centres de loisirs du mercredi, des petites et grandes vacances.

→ Renseignements, inscriptions et facturations se font auprès du Service Jeunesse (quartier Carnot)



Les activités de loisirs péri et extra-scolaire

En période scolaire :

- l'accueil du matin dans toutes les écoles : de 7h30 à 8h45,
- la pause méridienne dans toutes les écoles : le temps de repas,
- les activités du soir dans toutes les écoles : après les temps d'enseignement jusqu'à 18h30,
- les mercredis toute la journée : de 8h à 18h30.

En période de vacances scolaires

(sauf les vacances de Noël) : de 8h à 18h30.

Les modalités d'inscription et de réservation sont effectives sous couvert du dossier à remettre intégralement complété au service jeunesse (tél : 02 31 81 42 21).

Ce dossier est dès à présent disponible et peut être retiré auprès du Service Jeunesse (quartier Carnot).





Un retour à la semaine de 4 jours

Après toutes ces années de travail et suite aux changements législatifs, la semaine de 5 jours et ses Temps d'Activités Périscolaires doivent être abandonnés.

La ville a soumis une proposition d'organisation de la semaine d'école sur 4 jours, qui a été validée par l'Inspection Académique.

Les changements

Les enfants des écoles maternelles et primaires n'auront plus école le mercredi matin. Les cours, qui avaient lieu durant cette matinée, seront reventilés sur les 4 autres journées de la semaine.

Il s'agit donc d'un retour aux rythmes scolaires traditionnels auxquels les familles étaient soumises jusqu'en 2013 et la mise en place de la réforme.

Seules les écoles Caubrière/Bouloir et Beaulieu connaîtront des horaires décalés d'1/4 d'heure, afin de laisser le temps aux familles ayant des enfants (fratrie) scolarisés dans les deux établissements, de les déposer tour à tour aux portes de chaque école, sans devoir payer un temps de garderie scolaire. Cette proposition a été acceptée par l'Inspection Académique.

Le mercredi, le service jeunesse proposera un accueil en centre de loisir, le matin et l'après-midi, comme c'était déjà le cas auparavant.

Les horaires

Ecole Caubrière cycles 2 et 3, Ecole primaire Samuel de Champlain (maternelle et élémentaire), Ecole primaire Claude Monet (maternelle et élémentaire) :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h45 à 12h et de 13h45 à 16h30.

Particularité de l'école maternelle La Cour Beaulieu pour faciliter les moments de transition en centre ville :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h45 à 11h55 et de 13h35 à 16h25.

La fin des TAP gratuites

Conséquence de ce retour en arrière, les enfants ne pourront plus bénéficier d'activités périscolaires gratuites.

Cependant, à la demande de la municipalité, le service jeunesse/scolaire travaille à la mise en place d'une activité voile, qui sera proposée aux enseignants, sur les temps scolaires. Fédératrice, et correspondant aux traditions de la ville, cette activité, qui ne compensera que partiellement la disparition des TAP, permettra en outre de faire vivre l'école de voile.



LE MOT DE NICOLAS PUBREUIL

Adjoint aux Affaires Scolaires

« Tout ça pour ça !

Dans l'esprit, la réforme des rythmes scolaires était très bien. Mais les gens toujours restaient réticents sur l'école le mercredi matin. Il est vrai que c'était une réforme à double visage, qui lui a porté préjudice.

A mettre en place, il s'agissait d'un dossier compliqué, avec de nombreuses contraintes réglementaires, liées notamment à l'encadrement par des adultes des jeunes enfants, avec une répartition sur 5 sites scolaires, et un tissu associatif à mobiliser. Avant moi, il a été porté par Danielle Ragel, qui a fait un travail considérable. De plus, pour la ville, cela représentait un poids économique : une fois les subventions CAF et Fond de Soutien réduites, les Temps d'Activités Périscolaires coûtaient 250 000 €. D'où ce retour à la semaine de 4 jours ! »



Une nouvelle politique culturelle pour les Musées de Honfleur



Notre Maire, Michel Lamarre a demandé à Benjamin Findinier, conservateur des musées de Honfleur et directeur du Pôle culturel, et Nathalie Papin, maire-adjointe en charge de la culture, de rendre les musées de Honfleur plus attractifs pour conquérir de nouveaux publics. Leur image a donc été redéfinie et s'illustre par un nouveau logo. Les Services et programmes d'animations sont également développés.

La municipalité a redéfini sa politique culturelle, afin qu'elle soit plus harmonieuse et mieux coordonnée : au sein des Musées de Honfleur, elle se traduit par un développement de la médiation, un meilleur accueil des différents publics, et un enrichissement du programme d'animations.

L'objectif est double :

- Conquérir de nouveaux publics
- Inciter les touristes et visiteurs à séjourner plus longtemps sur Honfleur.

Benjamin Findinier, conservateur des Musées de Honfleur et directeur du Pôle culturel, précise : « Nous avons réussi en 2017 à mettre une bonne dynamique en place, avec une bonne fréquentation. Il s'agit en 2018 de conserver cette fréquentation, et de l'augmenter progressivement ! » Il nourrit l'espoir de la voir passer à 50 000 visiteurs d'ici quelques années, contre 35 000 aujourd'hui.

Dans cet objectif global, plusieurs axes ont été travaillés par le conservateur et ses équipes, et plusieurs nouveautés viennent d'être mises en place.

Une nouvelle image

Les Musées de Honfleur viennent de se doter d'un nouveau logo, commun aux 4 musées afin de créer du lien entre eux et de les fédérer. Il sera décliné sur des couleurs différentes pour chaque site.

A la fois classique et authentique, comme il convient à un lieu patrimonial, et moderne et musclé, mais sans extravagance, il

procure aux Musées une image plus jeune et dynamique, qui devrait séduire un public plus jeune. Il faut savoir qu'actuellement 65% des visiteurs ont plus de 50 ans.

Une campagne de communication plus large

Les Musées de Honfleur vont lancer une campagne de communication, dans les gares SNCF, pour promouvoir l'exposition d'été dédiée à Gernez, et attirer les visiteurs. Elle se concrétisera par :

- Un affichage dans toutes les gares du Calvados et à Valenciennes (ville natale de Gernez).
- La diffusion d'un spot visuel de 10 secondes toutes les minutes, du vendredi soir au samedi 14h, en juillet et août, sur les quais de la gare Saint-Lazare à Paris, au départ des trains de lignes desservant la Normandie.

Durant tout l'été, une enquête sera menée à l'entrée du musée, pour juger de l'impact de cette campagne.

Par ailleurs, Frédéric Lefebvre, adjoint au conservateur, a été désigné Community Manager, dans le but de développer la communication des Musées sur les réseaux sociaux.

Le Service des Publics

Créé en 2017, ce service propose depuis un an des visites thématiques des musées, à destination de différents publics.

Pour le développer, le Musée Eugène Boudin a ouvert fin avril une salle pédagogique, où ce service va organiser des ateliers, qui offriront aux enfants comme aux adultes une découverte différente des œuvres du musée.

CINEMA : une fréquentation à la hausse !

En 2016, la ville de Honfleur a signé une convention de partenariat avec la société Nord Ouest Exploitations Cinémas, pour la programmation, afin de tenter d'enrayer la diminution des spectateurs.

Aujourd'hui, la fréquentation du cinéma municipal est de nouveau en hausse : en un an et demi, le nombre d'entrées à l'année est passé de 10 000 à 16 500. Conséquences logiques : les recettes sont également en hausse !

La société Nord Ouest Exploitations Cinémas va poursuivre sur cette lancée, en proposant davantage de sorties nationales.



UN PROGRAMME D'ANIMATIONS TRES RICHE POUR LES MUSEES

Les Musées de Honfleur vont désormais proposer un programme d'animations de plus en plus riche et varié, afin de créer des liens entre les 4 musées et les événements locaux ou nationaux, et d'ouvrir ces 4 lieux à d'autres disciplines artistiques.



DIMANCHE 29 AVRIL 2018 – 15h

Défilé de mode de la styliste Anne Fo,
Festival « Vive le lin »

« Dans un musée, il est bien d'accueillir d'autres disciplines que la peinture ou la sculpture ; il est bien aussi d'expérimenter, souligne Benjamin Findinier : c'est pourquoi nous accueillerons ce défilé de mode, qui aura lieu dans la salle de la Chapelle. »
S'il s'agit d'une nouveauté, et d'une originalité, l'événement n'est ni extravagant, ni inapproprié : « Cela se fait déjà dans d'autres musées, notamment à Paris, plus exceptionnellement en province ! » précise le conservateur.



SAMEDI 19 MAI 2018

14e Nuit Européenne des Musées

Les Musées de Honfleur ont été ouverts de 20h30 à minuit, gratuitement : 1304 visiteurs y ont été accueillis.
A cette occasion, le Musée Eugène Boudin a accueilli la restitution de la « la Classe d'œuvre » des CM2 de l'école Caubrière. Il s'agit d'un projet du Ministère de la Culture, en lien avec l'Education Nationale, pour la Nuit des Musées. Deux classes sont venues régulièrement au musée, pour travailler sur 2 tableaux choisis : un retour de pêche, l'un de Dubourg, et l'autre de Hamelin. Les élèves présenteront une danse et une petite pièce de théâtre.



LUNDI 21 MAI 2018

157e Fête des Marins

Le Musée de la Marine était exceptionnellement ouvert et gratuit.

Jeudi 21 juin – 10h-22h30

Fête de la musique aux Maisons Satie

19h - Concert de l'Ecole de Musique Erik Satie et représentation théâtralisée autour de l'œuvre du compositeur, dans le cadre du 20e anniversaire des Maisons Satie
20h et 21h – Concert du Up Town Jazz Trio : les 3 musiciens professionnels interpréteront des oeuvres de Satie, en version jazzy.

Du 6 juillet au 15 octobre

Exposition Paul-Elie Gernez au Musée E. Boudin
Tous les jours, sauf le mardi – entrée payante

Samedi 4 août – 18h-22h30

4e édition de la Nuit des Artistes

Ouverture nocturne et gratuite exceptionnelle du Musée E. Boudin

Samedi 15 et dimanche 16 septembre

Journées Européennes du Patrimoine

Ouverture libre des musées, des extérieurs de la Lieutenance, du Vieux clocher, et de divers monuments de la ville.
17h – Lecture spectacle « De Camille à Claudel » par la Cie du Souffle 14, avec Lorena Felei et Filipe Monteiro au Musée Eugène Boudin
Le Musée de Honfleur possède un dessin de Camille Claudel : une œuvre majeure, d'autant que l'œuvre dessinée de l'artiste est rare, et très demandée pour prêt par les autres musées. Elle sera présentée au public à cette occasion.

En amont, la Lieutenance sera exceptionnellement ouverte aux Honfleurais : date et heures restent à déterminer.
Si, à cette occasion, des propriétaires privés envisagent d'ouvrir leur demeure au public, ils sont invités à se faire connaître et à contacter le conservateur des musées, qui est désireux de fédérer tous les acteurs de ce week-end patrimonial, et de mettre en place une communication globale sur l'ensemble des lieux ouverts au public.

Samedi 29 septembre – 15h

Conférence « Paul-Elie Gernez en son jardin art-déco de Honfleur »

Par Benoît Noël, historien de l'art
Musée Eugène Boudin – entrée payante

Samedi 13 octobre – 14h-18h

Fête de la science

Musée Eugène Boudin
Une première animation a été organisée en 2017, et a trouvé son public.
Le thème de l'année 2018 reste à définir.

Du 27 octobre au 6 janvier

Exposition Léon Leclerc et la Grande Guerre

Tous les jours, sauf le mardi
Musée Eugène Boudin – entrée payante
Cette exposition sera présentée dans le cadre des 100 ans de la fin de la Première Guerre Mondiale.
Alors que le gouvernement belge avait trouvé refuge à Sainte-Adresse, Honfleur a accueilli durant 4 ans une garnison belge, où les soldats étaient formés. Léon Leclerc ayant peint la vie de cette garnison, ce centenaire est l'occasion de lui faire un clin d'œil, et de présenter une centaine d'aquarelles réalisées de sa main. « Il s'agit d'un véritable artiste, souligne Benjamin Findinier, et pas seulement du fondateur du musée ! »

Un nouveau chapitre pour les passionnés de lecture

Grâce à une équipe jeune et dynamique, la médiathèque prend une nouvelle orientation : plusieurs nouveautés dans le fonctionnement de la structure ou dans le programme d'animations ont été mises en place !

« Avec Benjamin Findinier, le conservateur des musées de Honfleur qui est aussi le responsable du Pôle Culturel, nous avons décidé que la médiathèque se ferait désormais le relais de manifestations nationales ! »

Cécile Hauguel, la responsable de la médiathèque.



SAMEDI 20 JANVIER 2018
Une 1ère Nuit de la Lecture

Pour sa 1ère participation à la Nuit de la Lecture, la Médiathèque de Honfleur est restée ouverte jusqu'à 22h, en proposant un programme d'animations aux lecteurs de tous âges : contes, jeux et lecture théâtralisée avec la Cie du Souffle 14, ont remporté un vif succès !

QU'EST-CE QU'UN SPEEDBOOKING ?



SAMEDI 10 FEVRIER 2018
Le 1er Speed-booking

Pour sa première séance de speed-booking, la médiathèque a accueilli 10 lectrices désireuses de partager leur coup de cœur littéraire.

Il s'agit d'une rencontre littéraire attractive et efficace, moins contraignante qu'un comité de lecture classique où chacun doit lire le même livre. Inspiré des séances de speed-dating, ou rencontres rapides, le speed-booking met les participants en situation de présenter et de défendre dans un temps très bref des livres qu'ils ont lu récemment, pour cela, ils doivent faire preuve d'arguments, de curiosité, d'envie de partager leurs impressions et leur goût pour la lecture, dans la convivialité et la bonne humeur. Chacun ne dispose que de quelques minutes pour présenter le livre qui l'a fait vibrer et donner envie aux autres participants de le lire à leur tour ! Chacun repartira en ayant élargi ses horizons littéraires et avec de bonnes idées de lecture. Ceux qui le désirent peuvent même rédiger un petit commentaire littéraire, diffusé ensuite sur le blog de la médiathèque.

Prochains rendez-vous.

Les 22 septembre et 10 novembre 2018

Durée : environ 1h - Gratuit

Réservation indispensable : 02 31 89 23 56 (15 places disponibles)

INTERNET GRATUIT POUR LES ABONNES

La municipalité a décidé, lors du vote du budget 2018, que la connexion à internet (jusqu'alors payante 0,90€ la demi-heure) serait désormais gratuite pour les abonnés à la médiathèque. Cette gratuité va permettre aux abonnés d'utiliser plus facilement la « Boîte Numérique » (voir le bulletin municipal n°39 paru en août 2017).



LA BOITE NUMERIQUE

La Boîte Numérique évolue également : Ce service mis en place par le département, vient d'étoffer ses offres en matière de formations, et de s'ouvrir aux jeux vidéos.

MARS : LE MOIS DES P'TITES OREILLES

La médiathèque décline également ses actions de promotion de la lecture (livre/histoire) auprès des enfants de 0 à 3 ans. Les animations proposées sont réitérées chaque année.



SAMEDI 17 MARS 2018

Espace Jeunesse

La conteuse Dominique Hostache, de l'association Lecture Plaisir, est venue partager une histoire de poisson autour d'un livre animé et adapté aux toutes petites oreilles d'enfants. Une quarantaine d'enfants ont été accueillis avec leurs parents sur deux séances.

SAMEDI 24 MARS 2018

Espace Jeunesse

La musicienne Marion Motte, accompagnée de ses instruments traditionnels et insolites, est venue proposer un moment privilégié autour de la musique et des chansons pour les tout-petits. Une trentaine d'enfants avec leurs parents ont répondu à cette invitation.

Du 1er AU 31 MARS 2018

La Rotonde

L'espace jeunesse de la médiathèque a accueilli une exposition des travaux réalisés par les tout-petits des différents lieux d'accueil dédiés à la petite enfance (RAM, Crèches), sur le thème « la mare et ses habitants ».

S'ABONNER A LA MEDIATHEQUE

Pour s'inscrire

Le lecteur doit présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile

Les abonnements

L'abonnement adulte permet d'emprunter 6 documents à la fois (livres, livres-lus, revues) + 4 CD ou 6 documents + 4 CD + 2 DVD

La durée du prêt est de 2 semaines pour les revues, CD et DVD, et de 4 semaines pour les autres documents.

La carte d'abonnement doit être présentée à chaque prêt. En cas de perte, il est demandé 1,20€ pour son remplacement.

Tarifs 2018

Pour les habitants de Honfleur et du canton

	Livres	CD + livres	Livres + CD + DVD
Adulte / tarif plein	6,70 €	9,20 €	11,20 €
Adulte / tarif réduit	2,60 €	4,10 €	6,10€
Jeunes (moins de 18 ans)	2,60 €	4,10 €	



Horaires d'ouverture

	Matin	Après-midi
Mardi		14h30 – 18h
Mercredi	9h30 – 12h30	14h30 – 18h30
Jeudi		14h30 – 18h
Vendredi		14h30 – 18h
Samedi	10h – 12h30	14h30 – 17h30

Fermeture le dimanche et le lundi, et la semaine de Noël.
Accueil des groupes sur rendez-vous, hors des horaires d'ouverture au public.

EXPOSITIONS



Dubout - Geluck : « A chacun son chat » !

Les 3 chats francophones les plus connus dans le monde sont ceux d'Albert Dubout, de Siné, et de Philippe Geluck.

Et pour la première fois en France, Honfleur aura la chance, cet été d'accueillir deux d'entre eux :

Le Chat de Philippe Geluck rencontrera donc les chats d'Albert Dubout, aux greniers à sel, du 20 juin au 8 juillet.



Albert Dubout

Né à Marseille en 1905, il entre très jeune à l'école des beaux-arts de Montpellier et publie ses 1er dessins dans un journal d'étudiant en 1923. Très vite, il dessine pour la presse parisienne, et illustre de grands textes classiques pour des éditeurs.

Dès 1937, il publie des recueils de dessins : ses motifs de prédilection sont les foules, dont l'accumulation incohérente force l'attention, les grosses dames généralement affligées d'un petit mari (le couple Anatole) : il proposait une approche à la fois truculente et amère de la réalité, par le biais de dessins truffés de détails loufoques, et d'une vitalité irréductible.

Décédé en 1976 à Saint-Avès, près de Montpellier, Albert Dubout était le dessinateur le plus brillant et le plus prolifique de son temps : il a illustré plus de 80 ouvrages, publié 27 albums, conçu 80 affiches de cinéma et de publicité, et peint 70 huiles sur toile.

Il est très certainement l'un des artistes les plus influents de toute une génération de dessinateurs et illustrateurs : Humoriste aussi populaire que timide, il a imposé un style d'humour graphique truculent et grotesque.

Chat-chat-chat

Passionnés par les chats, il les dessine dès 1962 et durant 60 ans de façon minimaliste, fruit d'une longue observation. Ses chats sont d'une grande modernité.

Philippe Geluck

Né en 1954 en Belgique, Geluck s'est imposé comme un grand maître du dessin au style unique. A la fusion entre dessin et BD, Son Chat est reconnaissable entre tous !

Grâce au Chat, Geluck est devenu le dessinateur francophone le plus courtisé par les médias : on retrouve Le Chat dans la presse belge, française, suisse, hollandaise, espagnole, allemande, italienne, portugaise, américaine et iranienne.

Mais comment est né le Chat ?

En 1980, Philippe Geluck épouse Dany, sa femme rencontrée quatre ans plus tôt. Sur les faire-part de mariage, il dessine un Chat, accompagné de sa femme. Ce couple de Chats réapparaît trois ans plus tard, avec un chaton emmailloté, sur les faire-part de naissance de leur fils, Antoine.

En mars 1983, sur commande du grand quotidien belge francophone, Le Soir, Philippe Geluck reprend ce Chat, qui va devenir la mascotte du journal. Le succès sera croissant. Le Chat devient un célèbre personnage de BD, à la notoriété que l'on connaît.

Geluck propose à Casterman de publier ses meilleurs dessins. L'éditeur doute avant d'accepter d'éditer en 1986 un 1er album, qui connaîtra un succès immédiat en Belgique.

Ce même éditeur vient de publier le 21e album, intitulé « Chacun son chat »

ENTRECHAT !

Les chats de Dubout miaulent ; le Chat de Geluck parle. Voilà deux thématiques très complémentaires, qui s'accompagnent d'un clin d'œil : le Chat de Geluck est né l'année où Dubout est décédé ! Le public pourra donc découvrir ou redécouvrir 86 dessins de chat de Dubout.

Philippe Geluck proposera une promenade à travers la vie du Chat, avec des dessins très connus que le grand public prendra plaisir à retrouver, mais aussi des petites pépites inédites à découvrir. Seront donc présentées des photographies, des affiches, des sérigraphies, des estampes, des reproductions, avec une alternance entre les petits, moyens et grands formats, afin de rythmer la visite.

Un dialogue s'instaure donc entre les 2 dessinateurs et leurs chats : « Quand on voit l'œuvre d'un artiste, on a parfois l'impression qu'elle nous parle : bien que Dubout ne soit plus là pour me répondre, moi, je lui parle ! » commente Philippe Geluck.



Pratique

Exposition du 20 juin au 8 juillet 2018

De 10h à 19h

Le vernissage aura lieu le samedi 23 juin à 19h

Entrée : 2€ - gratuit pour les moins de 12 ans

La Russie d'Olivier Martel

Pour sa traditionnelle exposition d'été, le Service Culturel de la ville de Honfleur a invité le photographe Olivier Martel : il exposera les photographies de son livre « Voyage en Russie, sur les traces de Michel Strogoff » paru aux Editions Solar/ GEO, du 13 juillet au 12 août 2018, aux greniers à sel.



Pouvez-vous nous parler de ce voyage en Russie ?

Dans le roman de Jules Verne, Michel Strogoff part de Moscou pour arriver à Irkoutsk, pour transmettre des messages du Tsar. Pour cela, il réalise un périple à cheval de 3 mois à travers la Russie. Pour arriver à reconstituer ce périple, j'ai dû effectuer 3 voyages avec un journaliste, de Moscou à Irkoutsk : nous avons donc parcouru 3 fois 5 500 km : en train, en voiture, et en bateau ! En été, en automne, et à l'approche de l'hiver !

En lisant le roman, on imagine des éléments de paysages, que nous sommes parvenus à retrouver sur notre parcours.

Comment se compose votre exposition ?

En photographie, je vais exposer 40 panneaux de 2,50 m x 1 m.

Elles seront accompagnées de 3 panneaux reprenant le parcours : Moscou-Ekaterinbourg-Novossibirsk-Irkoutsk avec des photos et des légendes.

Et vous, personnellement : que retenir-vous de ce périple ?

C'est un pays immense ! Dur aussi ! Mais passionnant.

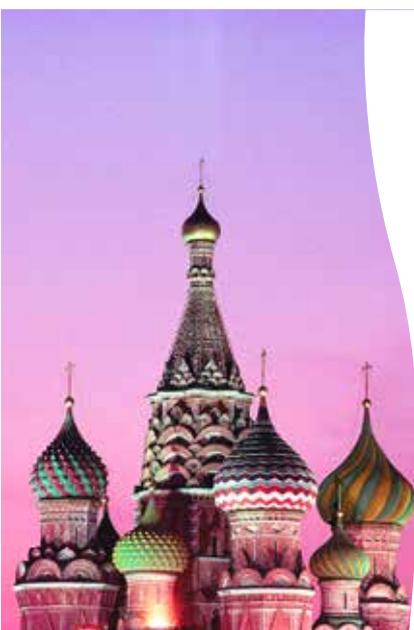
Il a fallu faire preuve de beaucoup de patience car nous avons dû passer plusieurs jours dans un train.

Nous avons pris un peu le bateau, de façon à ce que notre parcours colle au mieux avec le roman.

Lorsque l'on faisait étape, nous séjournions chez l'habitant. Et là, nous avons rencontré des gens d'une grande gentillesse, qui nous ont aidés à trouver les endroits qu'on recherchait pour prendre des photos.

Comme nous avons voyagé à des saisons différentes, nous avons vu cette population évoluer au fil du temps : plus on se rapprochait de l'hiver, et plus les gens correspondaient à l'image qu'on se fait d'eux dans l'hiver russe de cette époque : emmitouffés et disparaissant sous des couches de vêtements de fourrure.

Et puis dès que la neige s'est mise à tomber : c'est devenu magique ! Mais ça accentue la misère aussi....



OLIVIER MARTEL : en quelques mots !

Son parcours

Originaire de Provence, diplômé de l'École des Beaux Arts d'Avignon et de l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs de Paris, Olivier Martel a effectué de nombreux stages en agences d'architecture, avant de se lancer dans la photo. Il cumule aujourd'hui 40 ans d'expérience photographique, et 75 pays parcourus dans le monde.

Sa philosophie

« Si ma photographie apparaît calme et dense, elle est surtout issue d'une grande exigence graphique et chromatique. Traversée par des doutes permanents, elle a pour fondement l'humain, et le seul désir d'approcher au plus près de l'âme, de l'invisible. »

Rencontre

Le public pourra rencontrer Olivier Martel lors du vernissage de l'exposition, qui aura lieu le vendredi 13 juillet, à 18h, aux Greniers à sel.

Une exposition consacrée à Paul-Elie Gernez au Musée E. Boudin

Après Henri et René de Saint-Delis, le Musée Eugène Boudin poursuit en 2018 sa relecture de l'œuvre des peintres qui ont marqué de leur empreinte l'estuaire de la Seine, et plus particulièrement le port de Honfleur ; il consacre ainsi sa prochaine exposition à Paul-Elie Gernez (Onnaing, 1888 – Paris, 1948), du 6 juillet au 15 octobre prochain.

Si le XIXe siècle fut assurément celui de la révélation de Honfleur comme motif pictural et, conjointement, de l'éclosion de maîtres honfleurais tels que Gustave Hamelin, Eugène Boudin ou encore Louis-Alexandre Dubourg, le XXe siècle s'est caractérisé dans cette ville par un mouvement non moins intense de convergence de talents picturaux, mais aussi par la sédentarisation de divers peintres originaires du Nord, au sein desquels on compte le talentueux et méconnu Paul-Elie Gernez.

Originaire du Hainaut, formé aux « Académies » valenciennes tout autant qu'à la copie des maîtres baroques des musées septentrionaux, Paul-Elie Gernez arrive à Honfleur un jour d'octobre 1911, pour y prendre au Collège un poste de professeur de dessin qu'il occupera jusqu'en 1914. Indépendant mais pas hermétique, sa première phase de création est clairement marquée par le néo-impressionnisme puis le cubisme, auquel il subordonne sans les sacrifier le réalisme plastique des volumes, la puissance des anatomies, la douceur de la lumière. Cette phase de recherche stylistique – où l'on a parfois vu à tort une forme d'indécision – le mène progressivement à sa propre manière, caractérisée par le retour à une tradition sensible teintée d'un certain surnaturel, le tout fréquemment servi par une maîtrise du pastel qui fait de lui l'un des grands utilisateurs de ce médium dans la 1ère moitié du XXe siècle. Proche de Felix Vallotton, d'André Lhote ou encore Maurice Denis, il consacra une vie intense de création à quelques motifs qui ont fait son identité picturale, tel que les nus féminins, les bouquets de fleurs, de façon inlassable, le port de Honfleur.



« Gernez est un artiste important : peut-être l'un des plus importants ayant vécu et peint à Honfleur pendant l'entre-deux guerres ; c'est aussi un artiste expérimentateur, qui s'est inspiré de plusieurs courants artistiques, pour réaliser son œuvre. »

Benjamin Findinier



L'exposition présentera plus d'une centaine d'œuvres, parmi lesquelles des peintures, des dessins, des gravures sur bois ou encore des livres illustrés, permettant de proposer une idée représentative de son parcours, et, en particulier, de ses recherches plastiques et iconographiques.

Les visiteurs pourront admirer des œuvres issues des collections de musées français, mais aussi de collections privées. Benjamin Findinier prépare cette exposition, en relation étroite avec les descendants du peintre, qui lui apportent une aide considérable dans la connaissance de la vie du peintre, mais aussi le prêt d'œuvres.

A noter

Un catalogue de 136 pages (40 x 300 mm, relié, 120 illustrations, édition SAMEB) accompagnera cette manifestation.

Commissariat de l'exposition

Benjamin Findinier, conservateur des musées de Honfleur et directeur du Pôle Culturel de Honfleur.

Retour en Angleterre pour Sheila et Mickaël Bryant



LUNDI 15 JANVIER 2018

Mairie – Salle du conseil

Après 20 ans passés à Honfleur, Sheila et Mickaël Bryant ont souhaité quitter notre cité pour rentrer dans leur pays : l'Angleterre.

Avant leur départ, notre maire, Michel Lamarre a souhaité les remercier de leur implication dans la vie de notre cité et leur contribution à sa vie associative.

Honfleur leur souhaite bon vent !

*« Je leur souhaite à tous deux
- en votre nom à tous –
un bon retour en Angleterre et
le meilleur pour l'année 2018
et les années à venir. »*

Michel Lamarre - Maire de Honfleur



LE MOT DE SHEILA BRYANT

Quel bonheur pour nous d'avoir pu passer tant d'années de notre vie en acteurs sur cette scène magnifique qu'est Honfleur !

Et vous avez tous joué, avec nous, des rôles importants, de début à la fin.

Nos rôles ont parfois été remplis d'émotions et de moments de joie : Mickaël a joué les Père Noël durant de nombreuses années auprès des enfants des écoles maternelles.

Sans oublier les fous rires !

Sheila et Mickaël Bryant sont arrivés de Londres en 1998, désireux de passer leur retraite en Normandie.

Après avoir occupé un gîte meublé à Bouleville, en 1998 ils ont décidé de s'établir à Honfleur, séduits par la ville. Ils ont habité quelque temps à la Résidence du Levant, place Augustin Normand, avant d'emménager en avril 2001 dans la maison qu'ils avaient achetée rue Saint-Nicol – La Cour Beaulieu – et qui a nécessité plus de deux années de travaux de restauration.

Sheila et Mickaël Bryant se sont impliqués dans plusieurs associations honfleuraises :

- Sheila a animé pendant 17 ans des ateliers d'anglais aux AVF ;
- Sheila s'est investie dans l'association Saint-Vincent de Paul ;
- Sheila s'est investie dans l'association Etre & Boulot dès sa création ; elle en a été la présidente, puis la vice-présidente.
- Sheila et Mickaël ont intégré le Comité de Jumelage ; depuis 2009, elle siègeait dans le bureau et était « chargée des relations avec Sandwich » ; elle a notamment contribué à renforcer les liens entre Honfleur et Sandwich (50e anniversaire de ce jumelage, organisation de 5 réceptions des Anglais et de 4 séjours des Honfleurais) ; elle a aussi mis en place la petite troupe de théâtre qui se produit chaque année.

5e FORUM DES ASSOCIATIONS HONFLEURAISES



SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2017

Greniers à sel

La 4e édition était organisée par le Service Culturel, le Service des Sports et le CCAS, de façon à impliquer les clubs sportifs, les associations culturelles, de loisirs, et les associations oeuvrant dans les domaines de l'action sociale, de la santé et du souvenir.

Suite au succès que cette journée a remporté, la ville pérennise ce rendez-vous, propice aux rencontres et aux échanges, et au développement des activités des associations.

La 5e édition aura lieu le samedi 8 septembre 2018, de 10h à 17h, aux Greniers à Sel et au complexe sportif Marcel Pinel.

La ville de Honfleur souhaite mettre en avant son tissu associatif riche par sa diversité et son engagement pour faire bouger sa ville.

Le Service Culturel, le Centre Communal d'Action Sociale et le Service des Sports accueilleront les associations à caractère sportif au Complexe Stade Marcel Pinel-Halle des Sports et aux Greniers à Sel, toutes les autres associations. Les associations doivent s'inscrire auprès du service culturel avant le 18 juin 2018.

Contacts pour informations et inscriptions pour les associations à caractère sportif :

→ Frédéric GRAVELLE – Directeur du Service des Sports – fgravelle@ville-honfleur.fr

→ Alexandre RONEY – Directeur-Adjoint du Service des Sports – aroney@ville-honfleur.fr

Contacts pour informations et inscriptions :

→ Evelyne JOUAN – Directrice du Service Culturel – ejouan@ville-honfleur.fr

→ Amélie LE MARINEL – Directrice du CCAS - alemarinel-ccas@ville-honfleur.fr

EXPRESSIONS

LISTE : «NOTRE PARTI : HONFLEUR»

Agir pour Honfleur et Servir les Honfleurais

Chères Honfleuraises, Chers Honfleurais,

Depuis toujours, notre équipe de la majorité est guidée par un seul souci : le service de Honfleur et de ses habitants.

Au-delà des polémiques stériles qui font perdre du temps et qui ne servent à rien, nous devons tous agir ensemble pour rassembler, pour être plus forts et faire gagner les Honfleurais.

Partager, concerter, être à l'écoute, agir humainement, anticiper, voilà ce qu'une équipe de bons gestionnaires doit avoir à l'esprit à chaque instant.

Nous avons une mission importante qui nous a été confiée par les Honfleuraises et les Honfleurais qui souhaitent que leur ville réussisse. C'est ce qui est en train de se réaliser avec le Parc d'Activités au pied du pont, porteur d'espoir durant ces dernières années et qui connaît enfin un aboutissement. Petit à petit, ce Parc d'Activités magnifique, très bien placé, se remplit.

Après notre Village de Marques qui a créé 500 emplois et qui est devenu un booster pour toute l'économie locale, s'installent autour un hôtel 3 étoiles, une entreprise de logistique de renom international qui va diversifier l'offre d'emplois et prochainement encore beaucoup de bonnes surprises : Natureo, une biscuiterie, et à chaque fois autant d'emplois créés.

Et notre ville continue de s'embellir. Après la restauration de la magnifique rue Cachin, du très beau boulevard Charles V, ce sont prochainement les routes Emile Renouf, Jean Revel et la rue de la Chaussée qui vont bénéficier de rénovations importantes. Tous ces embellissements ne sont pas pour rien dans le fait que Honfleur est devenue, il y a quelques jours, la ville la plus romantique de France.

Et cela signifie également que quand on donne du temps à une équipe, qu'elle peut travailler dans la sérénité, qu'elle fait preuve d'humanité et d'idée, ce sont les habitants qui en profitent et c'est vous personnellement qui en profitez.

La Majorité municipale

LISTE : «HONFLEUR 2014, UN VRAI PROJET POUR TOUS»

Associations : Comment sont attribuées les subventions ?

Les associations honfleuraises sont nombreuses. Elles font un travail remarquable de lien social entre les habitants. En effet, les associations sportives fédèrent petits et grands autour de valeurs sportives d'effort, de dépassement de soi et de respect. Les associations culturelles militent pour la mise en valeur du patrimoine honfleurais et pour le développement des arts au travers de cours ou de manifestations souvent reconnues.

La municipalité de Honfleur aide financièrement nos associations pour leur développement et assurent leur pérennité. Cette aide, nous la concevons, est indispensable. Toutefois, nous ne comprenons pas les règles d'attribution du montant des aides. Certaines subventions sont très importantes, d'autres beaucoup plus modestes, ceci indépendamment du nombre d'adhérents et de leur impact sur la vie des Honfleurais. Y aurait-il du favoritisme ? De même, nous nous étonnons que toutes les associations recevant de l'argent public ne soient pas tenues partager leurs comptes. Certaines le font de manière systématique, et fort bien. D'autres restent étrangement muettes.

Nous estimons qu'il faudrait fixer des règles du jeu simples et claires pour tout le monde. Les honfleurais pourraient alors comprendre cette politique d'attribution des aides directes et indirectes qui reste très opaque.

Nous vous souhaitons un très bon été à toutes et à tous.

Christophe Perrault, Erna Poncet et Alain Duval

LISTE : «TOUS POUR HONFLEUR»

L'union fait la force

Une municipalité fonctionne correctement s'il existe un minimum d'union et de compréhension au sein des élus, ce qui suppose ouverture d'esprit, intelligence et sagesse.

Les comptes sont à l'équilibre, les impôts ont diminué et les projets avancent, pourtant cela n'est encore pas suffisant pour une certaine opposition très soucieuse d'exister, toujours dans la critique mais sans aucune proposition réalisable ou constructive pour notre ville. C'est ainsi, il faut faire avec, même si cela relève de la médisance ou de la mauvaise foi.

Serait-elle déjà en campagne électorale ?

Soyons fiers du travail réalisé et s'il reste toujours beaucoup à faire, la volonté d'y parvenir est intacte, nos deux programmes sont en concordance.

Alain Astresse

Un changement de procédure qui génère des délais !

Depuis mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité s'effectuent selon les mêmes modalités que les demandes de passeports biométriques, c'est-à-dire qu'elles doivent être déposées uniquement auprès des mairies équipées du Dispositif de Recueil (logiciel spécifique, scanner, lecteur de puces et appareil pour prise des empreintes). Les autres communes, non équipées, ne peuvent plus recevoir ces demandes.



Cette modification de procédure génère donc un flux beaucoup plus important de dossiers à traiter pour les services municipaux, mais aussi une gestion de l'accueil physique et téléphonique accrue.

C'est d'ailleurs en raison de cette augmentation de fréquentation du service qu'il est impératif de prendre un rendez-vous pour déposer sa demande.

En moyenne, il faut entre 4 et 5 semaines pour obtenir un rendez-vous, sachant qu'il faudra encore environ 4 semaines pour que le titre soit fabriqué par l'imprimerie nationale.

Par conséquent, l'anticipation est de rigueur ! Il est fortement conseillé aux Honfleurais qui doivent renouveler leurs titres d'identité de s'y prendre largement en avance pour entamer leurs démarches.

Quelques chiffres

Jusqu'en 2016, la commune de Honfleur traitait environ 435 dossiers de passeports et 650 dossiers de cartes nationales d'identité par an.

Désormais, le service d'Etat-Civil doit gérer annuellement 2000 demandes (cartes et passeports confondus).

Pourquoi ? Simplement, parce qu'il n'accueille plus uniquement les seuls usagers honfleurais, mais toutes les personnes qui prennent rendez-vous auprès du service, et ce, quelle que soit la commune dans laquelle ils sont domiciliés.

Où s'adresser ?

Plusieurs communes autour de Honfleur peuvent établir des Cartes d'Identité et des Passeports Biométriques :

Pont-L'Evêque 02.31.64.34.27. (possibilité de prendre rendez-vous en ligne)

Trouville-sur-mer 02.31.14.41.43.

Lisieux 02.31.48.40.42. (possibilité de prendre rendez-vous en ligne)

Pont-Audemer 02.32.41.08.15.

Dives-sur-mer 02.31.28.12.50.

Le Havre 02.35.19.45.45. (possibilité de prendre rendez-vous en ligne)

Caen 02.31.30.40.82.

Cartes d'Identité : la validité prolongée

Depuis le 1er janvier 2014 les cartes nationales d'identité sont valables 15 ans (pour les personnes qui étaient majeures au moment de la demande).

Les cartes qui étaient encore en cours de validité au 1er janvier 2014 (donc émises entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013) ont automatiquement été prolongées de 5 années, sans qu'aucune modification ne soit apportée au document.

	CARTE D'IDENTITÉ	PASSEPORT
Personne majeure	15 ans *	10 ans
Personne mineure	10 ans	5 ans

Attention !

Cette prolongation peut cependant poser problème, en particulier aux personnes ne disposant pas d'un passeport, et souhaitant voyager à l'étranger avec leur carte d'identité prolongée.

Dans ce cas, il est possible de faire une demande de renouvellement de la carte en fournissant un justificatif de voyage (attestation du voyageur, billet d'avion, attestation sur l'honneur, ou tout document apportant la preuve du déplacement à l'étranger, etc.). Mais le délai d'obtention du rendez-vous en mairie et la mise en fabrication de la carte d'identité sont les mêmes que pour un renouvellement classique, à savoir 8 à 9 semaines. Là aussi, il faut anticiper et surtout, ne pas s'y prendre à la dernière minute !

Pratique

Le service des titres d'identité vous accueille sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H30.
Tél. : 02.31.81.88.40.

LES CARNETS

LES NAISSANCES

Le maire et la municipalité félicitent les jeunes parents et souhaitent une belle vie aux nouveaux-nés :

Janvier 2018

Sinan GROS
Adriana LEPOITTEVIN
Ylan TAMOYAN

Février 2018

Nyah LABIAD KURTI
Mickaël VASSET
Léonie ABENAÏM WILLEMS
Ezékiel QUEVAL
Manon COURTEILLE
Maxence LEGRAND

Mars 2018

Crystal REGHENAS
Léo HOUDE
Ayrwenn BOURE

Mai 2018

Sacha LEVARAY
Esteban DELAMARE
Emma CHANTILLON

Avril 2018

Léana DRUART
Maël LAMI MARIE



LES MARIAGES

Le maire et la municipalité félicitent les jeunes mariés et leur souhaitent bonheur et prospérité :

Janvier 2018

Lysianne RAZAFINOHATRA &
Benjamin COURTEILLE
Annie BAZIN &
Fabrice BOURDIN

Février 2018

N'Guessan ASSOM &
Johann MORIN

Mai 2018

Esther BERDAH &
Sebastien Blainville

LES DECES

Le maire et la municipalité partagent la douleur de leur disparition et le deuil de leur famille :

Janvier 2018

Denise MIN,
veuve MEILLOT
Jean-Paul MONDON
Marthe HAURE,
veuve GUERARD
Jacqueline LE GUYON,
veuve LAMORINIERE
Sandra VERNET
Dominique LE ROY
Christiane ROUSSEL,
veuve COGE
Giorcio LUCIANI
Cathy LELIEVRE,
divorcée LECANTEUR
Thérèse EUGENE,
veuve FOSSE
Roberte CAPRON,
veuve DAVID
Maud LAURENT,
épouse HUET

Février 2018

Geneviève ANDRIEU,
épouse MARTIN
Paulette BAFFELEUF,
veuve CHOLLET
Pierre DEVLIEGHIERE
Stéphanie COLARD,
épouse MARIE
Josiane RICOSSET,
veuve SOUXDORF
Stella GOSNET,
veuve LEVASSEUR
Béatrice D'OUTREMONT
divorcée MELOT
Pierre BOUJON
Yvonne DEHOULLE
veuve JACQUET
Yolande CHEMIN,
divorcée PILLIE

Mars 2018

Denise SALERNE,
veuve ROMY

Jeanine HAMEL,
épouse ROUSSEL
Jean-Marie COMBE
Micheline LECLERC
Richard PERLIK
Christiane VAVASSEUR,
épouse LABARRIERE
Jeanne LELIEVRE,
veuve LEBIGRE
Michel LEPILLIER
Fernande BARTHE,
veuve CASIRO
Mireille HAYS,
veuve REULARD
Claude LELIEVRE

Avril 2018

Patrick LEBEL
Geneviève Marie NIEF,
veuve FABRE
Monique JANTET,
épouse KEMNER

Gisèle VACHON,
épouse LAMOUREUX
Maurice FRANCK
Rosette HURCET
Armèle RAGEL
Robert POSTEL
Thérèse PIGEON,
veuve GREPINET
Jean-Pierre LOGNON
Michel PETIT

Mai 2018

Pierrette GONNORD,
divorcée LAMOTTE
Isabelle LEBIGRE,
épouse MORIN
Jocelyne CELESTIN,
épouse Le MOULNIER
Bernadette ALLEAUME,
épouse FESQUET

AU NOM DES HONFLEURAIS LE MAIRE REND HOMMAGE A ...

**Jean-Louis LETERREUX**

Jean-Louis LETERREUX est né à Honfleur le 21 juin 1926. Il a fait sa scolarité à Honfleur. Il a commencé à travailler chez son père à l'âge de 14 ans. Monsieur Jules LETERREUX avait fondé une entreprise de peinture impasse Saint-Jean à Honfleur en 1929. Jean-Louis a rejoint dans l'entreprise familiale trois de ses frères.

Après son service militaire, il s'est engagé dans la Marine, puis il a fait la guerre d'Indochine et à ce titre il était membre de l'association des Anciens Combattants de Honfleur présidée par Raymond DESTIN.

Jean-Louis LETERREUX s'est mis à son compte plus tard, rue Saint-Léonard. Il a quasiment passé toute sa vie à Honfleur.

Outre son métier de peintre en bâtiment, Jean-Louis LETERREUX était musicien. Il jouait du violoncelle au sein de la Société Philharmonique Honfleuraise.

Jean-Louis LETERREUX avait quatre frères, tous décédés. Quatre ont été peintres en bâtiment, formés par leur père, et seul Gervais était peintre en lettres – Décorateur.

Jean-Louis était veuf.

A sa famille, à ses amis, nous présentons nos condoléances et les assurons de notre amicale sympathie.

*Michel LAMARRE
Maire de Honfleur et Conseiller départemental*

**Claude FLAMBARD**

C'est avec tristesse que nous venons d'apprendre la récente disparition de Claude FLAMBARD, auquel je voudrais rendre hommage.

Claude fut président de la F.N.A.C.A. de Honfleur et de la région pendant de longues années. Il en était devenu le Président d'Honneur. Claude était toujours fidèle à nos rendez-vous du 19 mars et aux commémorations patriotiques. Il n'oubliait jamais de rendre hommage à nos côtés à ses camarades morts pour la France, qui ne sont jamais revenus des combats pour notre pays, ainsi qu'à toutes celles et à tous ceux qui ont souffert des guerres. Il avait à cœur d'exercer le devoir de mémoire. Malgré la fatigue, l'âge et même la maladie, Claude a continué sa mission, tant qu'il l'a pu.

Il s'est également beaucoup investi pour sa commune de Gonneville-sur-Honfleur, qu'il aimait énormément, et dont il fut d'ailleurs conseiller municipal. Il était également Frère de Charité à Gonneville. Il avait travaillé à la Nobel-Bozel, et après la fermeture de l'usine d'Ablon, il continuait à en exercer le gardiennage.

Claude FLAMBARD était une personnalité de notre territoire et de notre terroir. C'était quelqu'un d'attentif aux autres et de jovial. Quand il donnait son amitié, c'était pour toujours.

A son épouse, à ses enfants et petits-enfants, à sa famille et à ses camarades et amis, nous présentons nos condoléances et les assurons de notre profonde et amicale sympathie.

*Michel LAMARRE
Maire de Honfleur et Conseiller départemental*



LUNDI 19 MARS 2018

Le cessez-le-feu en Algérie

Les représentants de la municipalité et les membres de la FNACA, accompagnés par les élèves des écoles, et rejoints par la chorale Scamelvilla, se sont retrouvés devant le monument aux morts pour commémorer la fin des combats en Algérie. Après le dépôt de gerbes sous les flocons de neige, ils se sont réunis en mairie pour partager le verre de l'amitié.



MARDI 8 MAI 2018

La Victoire de 1945

Les représentants de la municipalité, les membres des associations d'anciens combattants, et de Honfleur 1939-1945, rejoints par la chorale Erik Satie, le Réveil Saint-Sauveurais, et les Sapeurs Pompiers de Honfleur, se sont retrouvés devant le monument aux morts pour commémorer la Victoire des Alliés sur l'Allemagne Nazi.



REMISE DE LA MEDAILLE DE LA VILLE A MAITRE FRANCIS DUPUY



MERCREDI 25 OCTOBRE 2017

Grenier à sel

Pour le remercier de ses 50 années Honfleuraises au service de notre cité, de sa culture et de ses habitants, notre maire, Michel Lamarre a souhaité remettre symboliquement à Francis Dupuy, la grande médaille de la Ville de Honfleur, gravée à son nom.

Maître Francis Dupuy est une personnalité honfleuraise connue de tous, non seulement pour son activité de Commissaire-priseur, mais aussi pour son esprit, sa culture et son humour.

Francis est né en 1941 à Paris (15e) où il a suivi toute sa scolarité. Il a accompli son premier stage de Commissaire-Preneur à Drouot, puis son second stage à Versailles, avant de prendre sa première charge à Pontoise pour remplacer le Commissaire-Preneur décédé. C'est en 1968 qu'il s'établit à Honfleur, et reprend la salle des ventes de la rue Saint-Nicol. Cela fait donc quasiment 50 ans, qu'il vit et travaille dans notre cité.

Passionné par l'art, la peinture, la littérature et tout ce qui se rapproche de la Culture, il est aussi passionné par sa ville, qu'il connaît par cœur !

Francis Dupuy a connu de nombreux grands peintres honfleurais, pour la plupart disparus aujourd'hui : Herbo, Hambourg, Leterreux, Lemaître, Lorient, Bouyssou, Driès... Il les a mis à l'honneur, notamment à travers sa célèbre vente du 1er janvier, dédiée à la peinture, et certaines de ses rencontres ont marqué sa vie.

Mais Francis Dupuy a aussi assuré des ventes aux enchères d'objets divers et variés : mobilier, tapisseries, vaisselle ... Il menait ces ventes avec tellement d'esprit et d'humour, que beaucoup de Honfleurais se rendaient à la salle des ventes le dimanche après-midi, non pas pour faire des affaires, mais tout simplement pour assister à un véritable spectacle, tout en évitant d'être dans son collimateur ; bon nombre de Honfleurais s'en souviennent ! Ce qui faisait son succès, c'est cette façon unique qu'il avait de donner de l'importance à un bibelot sans valeur, puis de persuader un acheteur de l'acquiescer.

Francis Dupuy a une autre passion : la marche à pied ! Pendant des années, à l'heure du déjeuner et avant de reprendre son travail, il engageait une longue marche vers la Côte de Grâce, où les arbres et les belles maisons derrière les haies invitent à la réflexion et à la sérénité.



SAMEDI 16 DECEMBRE 2017

Concert dansant de Tuxedo

Sur invitation du Service Culturel de la ville de Honfleur, le groupe Tuxedo a donné un concert aux Greniers à Sel : une centaine de personnes, dont de nombreux fans du groupe, sont venus danser sur les reprises du groupe.



SAMEDI 13 JANVIER 2018

Maude Ferey et ses élèves en concert

Le Quatuor Cymatic a donné un concert aux greniers à sel, afin de clôturer une MasterClass, proposée par Maude Ferey, violoncelliste et professeur à l'Ecole Municipale de Musique Erik Satie notamment. 15 de ses élèves ont accompagné la formation sur scène.



SAMEDI 13 JANVIER 2018

La calligraphie s'expose à la médiathèque

La médiathèque Maurice Delange de Honfleur a invité Michel d'Anastasio à exposer ses calligraphies. Le public a pu découvrir à quel point ce graphiste et calligraphe joue avec les lettres et les signes dans ses compositions.



MERCREDI 7 FEVRIER 2018

« Honfleur Music » : le concert des jeunes talents

L'association « Honfleur Infos », avec le soutien de la ville de Honfleur, organisait au grenier à sel, son 3e concert lui permettant de promouvoir, sous le parrainage du très apprécié Jean-Jacques Bresson, de jeunes talents et musiciens de Honfleur : Corentin Boulet dit « Jahsweetco », Fabienne et ses élèves, le duo « Cordes Avides » de David Lebreton et Denis Baillache, le Gospel lexovien « Together ».



VASOUY



SAMEDI 13 JANVIER 2018

Vasouy tire les rois !

Sur invitation du Comité des Fêtes de Vasouy, Michel Lamarre, maire de Honfleur, et Claude Morel, maire délégué de Vasouy, entourés des habitants de la commune, ont partagé la galette des Rois après avoir échangé de bons vœux pour l'année.



SAMEDI 17 FEVRIER 2018

Le film « Image in Honfleur »

Le Comité de Jumelage organisait à l'auditorium de la médiathèque la projection du film de 12 minutes réalisé entre le 29 juillet et le 6 août 2017 par 13 jeunes venus des 6 villes jumelles de Honfleur : Sandwich (Angleterre), Burlington (USA), Wörth-am-Main (Allemagne), Visé (Belgique), et Plios (Russie). Ensemble, ils ont réalisé une présentation de la vie culturelle et artistique de Honfleur.



DU 14 AU 28 MARS 2018

Honfleur – Equemauville

10e FESTIVAL PAROLES PAROLES :



Objectifs atteints !

« Notre objectif a toujours été de créer du lien, de mutualiser les efforts et les talents, en nous appuyant sur les associations, explique Vanessa Simon Catelin, l'ex-présidente des «Z'Ateliers » devenue directrice artistique du festival, car nous voulions promouvoir les talents amateurs et les artistes locaux. »

En plus de fédérer les créativité, le festival permet à chacun de définir le mode d'expression qui lui correspond le mieux, et de trouver sa propre « parole » !

Citoyen et participatif

En plus des 2 compagnies honfleuraises de théâtre (la Licorne et le Souffle 14), cette 10e édition a accueilli 17 compagnies de théâtre et de musique amateurs (contre 7 professionnelles), dont les Clubs théâtre et musique du lycée A. Sorel, l'Ecole Municipale de Musique, la fanfare Sati'Sfaction : leurs projets artistiques prennent de l'ampleur grâce aux moyens techniques du festival.

L'association compte 50 bénévoles, dont quelques-uns qui montent maintenant sur scène.



Découverte et apprentissage

Ouvert à tous, ce festival constitue un terrain de découverte pour les novices et de perfectionnement pour que les amateurs y renforcent leur pratique. Il propose donc des initiations, des ateliers, ou des masterclass, animés par des professionnels.

Cette année, ateliers de musique Mandingue, d'art plastique, d'écriture ou de théâtre ont fait le plein.

Les scolaires deviennent bénévoles à leur tour

Chaque année, près de 1000 scolaires profitent des spectacles programmés par l'association « Cascade ».

« Parmi ceux qui ont grandi avec le festival, souligne Vanessa Simon-Catelin, certains, adolescents aujourd'hui, nous rejoignent comme bénévoles, et entraînent leurs copains ! » Ainsi se prépare la transmission du flambeau et la pérennisation du festival.



Bon Anniversaire au petit festival qui devient grand !

Créé il y a 10 ans, et très vite repris en main par les associations « les Z'Ateliers de la Tête de Bois » et « Cascades », avec le soutien indéfectible du maire de Honfleur, Michel Lamarre, mais aussi maintenant de la commune d'Equemauville, ce petit festival est bien vite devenu grand !

Aujourd'hui, ce festival constitue un des moments les plus forts de la vie culturelle de Honfleur, favorisant la création et l'expression, l'enrichissement et l'ouverture d'esprit, et donnant leur chance aux artistes débutants et amateurs.

Cette 10e édition, remarquable de créativité, d'échanges artistiques et de poésie, a mis en avant les points forts de ce festival et ses réussites.



Une nouvelle compagnie créée à Honfleur

Le festival est devenu un véritable lieu de rencontre, de partage et d'échange.

Il permet une interaction entre les professionnels de la région (issus de différentes compagnies), ou entre professionnels et amateurs, qui y font connaissance ou s'y retrouvent. De-là naissent de nouveaux projets de spectacles.

Pour les aider à les concrétiser, les « Z'Ateliers de la Tête de Bois » ont obtenu une licence de producteur et diffuseur de spectacles en 2016, devenant officiellement la compagnie : « Tête de Bois et Compagnies ». Ses créations sont principalement orientées vers la pluridisciplinarité et l'interaction entre les divers modes d'expression (le verbe, la note, le texte, l'image...)

Avec l'aide de la ville de Honfleur, et du BatoLune notamment, et de la commune d'Equemauville, cette nouvelle compagnie les accueille en résidence, pendant le festival même, ou en amont.

La Francophonie toujours présente

Le festival avait été créé en 2009 par l'association franco-sénégalaise « Grain de sel », dans le but de porter les couleurs de la Francophonie.

Celle-ci est toujours présente. Cette 10e édition était d'ailleurs parrainée par Oua-Anou Diarra, griot et musicien caennais, originaire du Burkina-Faso.

En plus de son spectacle, il a animé une initiation à la musique Mandingue pour le grand public, une masterclass pour les musiciens amateurs et les élèves de l'école de musique, et enfin, un atelier de fabrication d'instruments.

Une ouverture à toute la Communauté de Communes

Désireux de voir ses artistes se produire dans des lieux autres que les lieux culturels classiques, voire même carrément inattendus, et désireux de toucher des spectateurs qui ne fréquentent pas les lieux culturels jugés trop élitistes, le festival 2018 a pour la première fois programmé des représentations hors les murs, à l'Abbaye de Grestain et dans les vergers Alleaume de la Rivière Saint-Sauveur.



SAMEDI 17 FEVRIER 2018

« Les Hivernales de Honfleur » : une nouveauté !

Suite au vif succès remporté par la patinoire lors du marché de Noël, l'association « Honfleur Carnaval » a décidé de récidiver et de revenir pour animer le centre de Honfleur durant les 3 semaines de vacances d'hiver.... D'où le nom de l'animation !



JEUDI 8 MARS 2018

Du foot-glisse sur la patinoire

« Les Hivernales de Honfleur » ont invité 24 jeunes du centre de loisirs de la CCPHB à venir s'initier au FootGlisse et au patinage.



VENDEDI 23 FEVRIER 2018

Gilberte Vachon a célébré ses 100 ans

Françoise David, adjointe au maire de Honfleur, s'est rendue à la Résidence Montpensier pour souhaiter un bon anniversaire à Gilberte Vachon. Née le 23 février 1918 à Bourges dans le Berry, elle est séparée de sa famille par la Seconde Guerre Mondiale. A Paris, elle est employée dans une famille propriétaire d'une maison de vacances à Honfleur : c'est là qu'elle rencontre Marius Vachon, qu'elle épousera. Il deviendra professeur de danses après une reconversion professionnelle, alors qu'elle travaille comme vendeuse à Deauville. Durant des années, ils ont appris à danser à de nombreux, très nombreux Honfleurais.



SAMEDI 24 FEVRIER 2018

Les Pucés des Couturières

L'association d'insertion professionnelle par l'activité économique, Etre & Boulot, et principalement son atelier textile, Coudees à Coud', a réuni dans les Greniers à Sel, 52 exposants, professionnels ou amateurs, venant de toute la France, pour 2 jours de salons autour d'une seule thématique : les travaux d'aiguilles ! Ce fut encore un gros succès pour ce salon unique dans la région !



SAMEDI 17 MARS 2018

La Saint-Patrick

L'École Municipale de Musique Erik Satie, et l'APE « Crescendo » ont organisé leur 3e soirée de la Saint-Patrick au grenier à sel : le Trio « Gas O' Lynn » a succédé sur scène aux 40 musiciens de l'École de musique de Honfleur et du Conservatoire Honnegger du Havre. De nombreux Honfleurais ont répondu à cette invitation festive.



Photo : www.honfleur-infos.com



Photo : www.honfleur-infos.com

LUNDI 26 MARS 2018

Place de la Mairie

La municipalité de Honfleur a souhaité rendre hommage aux victimes de l'attentat terroriste de Trèbes, dont le gendarme Arnaud Belframe. A midi précise, une cinquantaine d'employés municipaux réunis autour de notre maire, Michel Lamarre, et de quelques adjoints, auxquels se sont joints quelques anonymes, ont observé une minute de silence.



31 MARS – 1er AVRIL 2018

1er Bo Aime Festival

1er FESTIVAL BÔ AIME



Le Club Bo Aime (voir en rubrique association) organisait son 1er Bo aime Festival dans les greniers à sel, dans une véritable ambiance de « Fashion Week » qui a attiré près de 4000 visiteurs. Pour cela, le Club a mobilisé une vingtaine de commerçants et professionnels de Honfleur, qui ont présenté leur nouvelle collection de prêt à porter féminin pour la saison 2018 dans un défilé de mode et des boutiques éphémères, et qui ont proposé des ateliers de maquillages et des stands de produits cosmétiques bio, vegan ou responsable, des marques sponsors de l'événement. Les danseurs du Studio Gym, ont présenté un show de danse très apprécié, avec des chorégraphies signées Alice de Valens, professeur de l'école. L'ambiance musicale et la mise en lumière des greniers étaient assurées par Yvann Prod, scénographe, metteur en scène et producteur événementiel.



12-19 AVRIL 2018

Greniers à sel

La 8e EXPOSITION CONTRE-COURANT



A l'occasion de la présentation des œuvres produites dans l'année, le collectif de 35 artistes, soutenu depuis le début par la ville, a poursuivi son ouverture à l'international, en invitant 18 artistes de Nottingham (Angleterre), où ils seront reçus à l'automne. L'atmosphère amicale et conviviale de l'exposition, est propice au partage, aux échanges, et donc aux enrichissements, aussi bien pour les visiteurs que pour les artistes eux-mêmes.



VENDREDI 13 AVRIL 2018

Performance



Matthieu Voland (Musicien), Cathy Grouet et Sarah Mendoza (danseuses), Yves Riguidel, Pascal Lefebvre, et Pascale Mandonnet (peintres) ont réalisé en soirée une performance artistique remarquable, à laquelle une cinquantaine de personnes a assisté : les artistes ont démontré comment les différents intervenants peuvent interagir sur les actions des uns et des autres, et comment le musicien peut devenir à son tour danseur, le danseur, peintre, et le peintre, danseur....





DIMANCHE 1er AVRIL 2018

La chasse aux œufs de Pâques

Le Service Municipal Jeunesse de la ville de Honfleur organisait sa traditionnelle chasse aux œufs de Pâques dans le Jardin Retrouvé : de nombreux enfants se sont élancés, sous le regard bienveillant de leurs parents, dans les allées du jardin public en quête des œufs de Pâques dissimulés par les animateurs, et qu'ils ont ensuite échangé contre de véritables œufs en chocolat. 250 sachets d'œufs ont été distribués !



6-8 AVRIL 2018

7e Salon du Vin

Ce fut une édition « Millésime » ! L'Association des Amis du Baron Motard, a réuni dans les Greniers à sel, une cinquantaine de vigneron indépendants de toute la France, et quelques stands de produits du terroir : salaisons, huîtres, chocolats, conserves de canard, glaciers, et cidres et autres produits à base de pommes. Les visiteurs sont venus fort nombreux pour s'approvisionner auprès des viticulteurs : la plupart sont repartis les mains vides et le carnet de commande plein !



SAMEDI 14 AVRIL 2018

La « Promenade au jardin » de Ferri Garcès

Poursuivant son grand cycle sur le papier, les livres et l'écriture, la médiathèque Maurice Delange a invité Ferri Garcès à exposer jusqu'au 16 juin 2018, ses œuvres en papier. Le public a pu découvrir l'univers végétal, très poétique, et impressionnant de créativité et de maîtrise technique, de cette artiste d'origine iranienne, installée en région Parisienne, qui joue avec la façon dont les différents types de papier existant reflètent la lumière pour créer des effets de matières, via un jeu de pliage et de plissage. Une exposition remarquable !



DIMANCHE 22 AVRIL 2018

Le 3e Porsch'Colors

L'Amicale Porschiste de Normandie organisait son 3e rassemblement de Porsches multicolores, et de tous modèles, sur les parkings de la jetée Est et du Bassin de chasse : Les visiteurs et amateurs ont pu admirer 422 Porsches.



19-21 MAI 2018

Exposition du Photo-Club de Honfleur

Comme tous les ans à la Pentecôte, le Photo-Club de Honfleur présentait l'exposition annuelle de ses travaux photographiques, sur des thématiques libres et imposées : Détails / Géométrie Fractale / Traces / Les 4 Saisons.

Leur invité d'honneur était le photographe caennais Patrick Henry qui a exposé ses photographies aériennes, prises depuis un cerf-volant, aux graphismes étonnants !

28-29 AVRIL 2018

Jardin Retrouvé

LE 12e SALON PASSIONNEMENT JARDIN



L'association « Honfleur Jardin », soutenue par la ville depuis le 1er jour, a réuni au « Jardin Retrouvé » près de 70 professionnels de l'univers du jardin pour partager leurs passions et leurs savoir-faire avec 4626 visiteurs.



Pour la 1ère fois, un « village découverte » a rassemblé associations et spécialistes, et animations pour enfants. Nicole Morlet-Leroux, ethnobotaniste normande, spécialisée dans les plantes sauvages comestibles de Normandie, a emmené des amateurs à la découverte du jardin public.



28 AVRIL – 1er MAI 2018

Greniers à sel / Médiathèque / Musée

LE 1er FESTIVAL «VIVE LE LIN»



Ce festival, initié par l'association Création Culture en Pays d'Auge, en partenariat avec la ville, a proposé un parcours de découverte, dans 3 lieux emblématiques honfleurais. 7000 visiteurs ont répondu à cette invitation.



Les greniers à sel ont abrité durant 4 jours le salon du lin textile, qui a émerveillé plus d'un visiteur ; samedi, à l'auditorium de la médiathèque, Françoise Latour, de l'association Fimalin, a donné une conférence sur l'histoire, la culture, la transformation et les divers usages contemporains du lin (du textile à l'industrie des matériaux composites bio-sourcés) ; quant au musée, il a accueilli, dimanche après-midi, près de 200 personnes venues assister au défilé de mode haute couture d'Anne Fo, styliste Normande.

**Le lin dans tous ses états !**

Identitaire de notre région, et cultivé dans le Pays de Caux, l'Eure et la plaine de Caen, le lin de Normandie représente 40% de la production mondiale ; la Normandie étant la 1ère région productrice de lin au monde.

Les utilisations du lin sont aujourd'hui nombreuses et très variées.

Ses vertus dans les domaines de la santé et de la dermatologie ont été prouvées.

Matière noble et élégante, utilisée depuis la plus haute antiquité, cette fibre textile, aujourd'hui mélangée à d'autres matières, continue d'inspirer de nombreux créateurs de la mode vestimentaire, mais aussi les designers de textiles d'ameublement et de décoration intérieure.

Ecologique et authentique, le lin possède de nombreux atouts et révèle aussi ses qualités dans la fabrication de matériaux composites servant à de multiples réalisations (raquettes de tennis, mâts et coques de bateaux, vélos, intérieurs de voitures, mobilier, papier...)



INTERNET

Bimbo : Star des réseaux sociaux !

Depuis la mi-avril, Catherine Audoy-Auzière poste chaque jour sur son compte Facebook un dessin humoristique dont sa chienne Bimbo est le personnage central : la vie de ce Cocker, pleine de coquinerie et de fraîcheur, ravit les internautes qui en redemandent !



Depuis 2 ans, Catherine Audoy-Auzière, artiste peintre honfleuraise, et membre du collectif Contre-Courant, a pris l'habitude de faire de dessiner Bimbo, sa femelle Cocker de 11 ans, pour présenter ses vœux à ses amis sur son compte Facebook.

Et puis le 23 avril dernier, « je n'avais pas le moral, alors je me suis mise à dessiner Bimbo, relate l'artiste, et puis tous les jours ensuite, car elle m'inspirait ! » Au fur et à mesure, elle diffusait les dessins sur son compte Facebook, et sur ceux de groupes fermés dédiés aux Cockers : « Dès que j'ai commencé, j'ai eu des commentaires du genre : « Continues ! C'est génial ! Il ne faut pas arrêter ! »

Catherine Audoy-Auzière a donc poursuivi, jour après jour, sauf quand elle ne pouvait pas. Mais dans ce cas : les réclamations fusent !

Chaque dessin aujourd'hui reçoit entre 200 et 300 « Like ». Et tous les jours des centaines d'internautes attendent le dessin du jour sur un épisode de la vie de Bimbo, dont certains, il faut l'avouer ne sont pas tristes du tout, et valent même leur pesant d'or ! Car bien sûr, l'artiste honfleuraise suit l'actualité locale, nationale voire internationale et par voie de fait, Bimbo également ! Ainsi, Bimbo est allée en Angleterre pour assister au mariage princier : « En tant que cocker anglais, il était normal qu'elle

soit invitée », souligne la maîtresse de Bimbo. Elle a aussi été ramasseuse de balles à Roland Garros. Entre temps elle a commémoré le débarquement des Alliés en Normandie.... Bref ! Une vraie vie de chien, très active (pêche, cuisine, peinture, télévision, vacances dans la Creuse...), voire même parfois trop active. Elle croise régulièrement, non sans taquineries, le chat de la maison, et est souvent accompagnée de 2 ou 3 mouettes.... Mais à Honfleur, c'est normal !

« Je dessine quand ça me vient, explique l'artiste : souvent au petit-déjeuner, je cherche une idée avec mon mari. Mais je ne m'y mets que vers 18-19h, et je figole le lendemain matin avant de le poster ! »

L'artiste honfleuraise a déjà réalisé près de 50 dessins. Elle aimerait les réunir dans un ouvrage à éditer, pour faire plaisir à tous ceux qui le lui demandent. Elle précise : « Si j'arrive à trouver un éditeur pour faire cet album, je veux qu'une partie des bénéfices soit reversée au refuge animalier de Touques. »

Alors : avis aux éditeurs partants pour servir une belle cause !



Pratique
Facebook :
Catherine Audoy-Auzière





« Le Grain » édité en livre CD

Avant d'être un spectacle, « Le Grain » est un conte musical, écrit il y a 2 ans par Vanessa Simon Catelin et composé par les Persifleurs. Le conte vient d'être édité en livre CD par « La Marmite à Mots ».

Il y a 2 ans, les Persifleurs : Matthieu Volland, Jean-Bertrand Torraillé, et Christophe Scrève, professeurs de l'Ecole de Musique de Lisieux, étaient à la recherche d'un auteur, leur permettant de créer un conte musical afin de montrer l'étendue de leur savoir-faire à leurs élèves.

Par l'intermédiaire de l'Ecole de Musique de Honfleur, ils contactent Vanessa Simon Catelin, institutrice à Honfleur, fondatrice des Z'Ateliers de la Tête de bois, et directrice artistique du festival Paroles Paroles, qui a déjà écrit plusieurs contes pour enfants et adultes.

« Je suis partie d'une contine que me racontait ma grand-mère..., confie-t-elle, et qui relate l'histoire du petit Rikiki... » : un véritable conte initiatique !

Vanessa a écrit les paroles de 11 chansons, mises en musique par les Persifleurs avec un instrumentarium fait d'objets de récupération.

Le conte musical est ensuite devenu un spectacle joué 19 fois entre Lisieux et Honfleur.

Lors d'une représentation, Caroline Triaureau, havraise et créatrice de la maison d'édition, « La Marmite à Mots », a eu un coup de cœur pour le conte et le spectacle, et a proposé de l'éditer en livre CD.

« Nous sommes ravis, évidemment ! confie Vanessa Simon-Catelin : on pensait avoir fait le tour de ce conte, et suite à un ensemble de circonstances heureuses, c'est reparti plein pot pour de nouvelles aventures. »

Car, ce livre CD qui vient de sortir au printemps, constitue le 1er d'une collection : « L'éditrice m'a demandé de travailler pour la suite, avoue Vanessa.... C'est rare de rencontrer quelqu'un qui vous tombe dessus et qui vous dit : « Continuez ! »

Vanessa Simon-Catelin et les Persifleurs préparent donc un conte de Noël.

Pratique

Le livre CD est en vente à la Fnac, dans les bonnes librairies, et sur internet.

La Fête des Marins par Laurent Le Roy et Bertrand Brélivet



Avec 400 photos et quelques textes, Laurent Le Roy et Bertrand Brélivet signent un bel ouvrage relatant la célèbre et traditionnelle Fête des Marins, à laquelle les honfleurais sont très attachés !

Laurent Le Roy vient de créer sa maison d'édition, baptisée « HO7 » : l'intitulé fait référence au monde maritime de Honfleur, et à Henri de Saint-Delis qui baptisait ainsi tous les bateaux qu'il peignait ! Son objectif est de publier des ouvrages de qualité portant sur des sujets locaux.

Le 1er ouvrage édité est emblématique : « J'avais tout simplement envie de faire ce livre ! Mais aussi pour que toutes ces photos ne dorment pas sur un disque dur, mais soient partagées ! » explique Laurent Le Roy.

Le photographe et l'éditeur ont donc été contraints d'effectuer une sélection cohérente et thématique de 400 photos, prises au cours de ces 15 dernières années, et quelques photos d'archives, tirées de collections privées dont celle de la Société des Marins, afin de raconter à leur manière la fête des marins. Les photographies de Bertrand Brélivet sont axées sur l'humain, et

les émotions. Le lecteur passe du rire aux larmes, en y retrouvant successivement les parents, et des « bezots » qui ont bien grandi, des personnalités décédées...

Même si l'événement évolue légèrement dans le temps, il demeure bien ancré dans la tradition honfleuraise. Une tradition qui devra être perpétuée demain par les enfants d'aujourd'hui. Ce qui implique une prise de conscience de la jeunesse, passant éventuellement par le biais d'un ouvrage édité. Laurent Le Roy espère, modestement, y contribuer....

Pratique

« Honfleur, La Fête des Marins », par L.Le Roy et B.Brélivet, En vente dans de nombreux points de vente à Honfleur et sur www.ho7editions.com

Musée Eugène Boudin

Exposition Paul-Elie GERNEZ



« Gernez est un artiste important ; peut-être l'un des plus importants ayant vécu et peint à Honfleur pendant l'entre-deux guerres ; c'est aussi un artiste expérimentateur, qui s'est inspiré de plusieurs courants artistiques, pour réaliser son œuvre. »

Benjamin Findinier

Du 6 juillet au 15 octobre
Ouvert tous les jours, sauf le mardi (et 14 juillet)
de 10h à 13h et de 14h à 18h



Musée Eugène Boudin
Rue de l'Homme de Bois
14600 Honfleur

Tél : 02 31 89 54 00
musee.eugeneboudin@wanadoo.fr
www.musees-honfleur.fr